Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie

Herausgeber: Service archéologique de l'État de Fribourg

Band: 6 (2004)

Artikel: Estavayer-le-Gibloux rattrapé par son passé : grandeur et décadence des thermes staviacois

Autor: Vauthey, Pierre-Alain / Garnerie-Peyrollaz, Sylvie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-389048

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pierre-Alain Vauthey
Sylvie Garnerie-Peyrollaz

En 2000, des fouilles d'urgence ont révélé à Estavayer-le-Gibloux un balnéaire de taille exceptionnelle. Construit probablement à la fin du IIe siècle après J.-C., cet édifice thermal a fait l'objet de plusieurs réfections intérieures avant, finalement, de changer d'affectation.

Estavayer-le-Gibloux rattrapé par son passé. Grandeur et décadence des thermes staviacois

Les anciens Staviacois, pas plus que nombre de riches propriétaires de *villae*, ne surent résister aux «pièges séduisants de la civilisation»[1] romaine. L'apparition de thermes privés sur les pentes du Gibloux témoigne en effet de l'ampleur de ce phénomène d'acculturation qui toucha notamment les classes aisées de la société gallo-romaine.

Situation et historique des découvertes

Estavayer-le-Gibloux est un petit village de la campagne sarinoise accroché au pied du versant nord du Mont Gibloux (fig. 1). Situé à une altitude de 700 m, le centre du village occupe une grande terrasse qui domine, au nord, le vallon de la Glâne et, à l'est, le ravin du Glèbe, cours d'eau auquel la localité doit son nouveau nom (Le Glèbe) depuis sa récente fusion avec les communes environnantes de Rueyres-St-Laurent, Villarlod et Villarsel-le-Gibloux.

Depuis 2000, les interventions archéologiques s'y multiplient au rythme de l'ouverture des chantiers de construction qui colonisent progressivement la périphérie de l'église. Ces recherches ont confirmé la présence d'une très grande *villa* romaine, établissement dont on soupçonnait l'existence depuis longtemps déjà; elles ont permis par ailleurs de localiser sa *pars urbana*, partie résidentielle réservée au propriétaire et à sa famille. La toponymie n'a pas gardé le souvenir de cette importante occupation romaine si ce n'est, peut-être, dans l'appellation de la localité, Estavayer[2].

Fig. / *Abb.* 1
Vue du village d'Estavayer-le-Gibloux depuis le nord
Ansicht des Dorfes Estavayer-le-Gibloux von Norden

En 1878 déjà, les nombreuses tuiles romaines jonchant le territoire communal avaient alerté Gustave de Bonstetten. Dans sa «Carte archéologique du canton de Fribourg», il signale que des «tuiles romaines se trouvent en grand nombre autour et dans les environs du village»[3]. Quelques années plus tard, l'élargissement d'une route au-dessous de l'église fait apparaître des «fondements de murs, et d'autres objets», lesquels ne seront malheureusement pas conservés[4]. En 1894, ce sont des tuiles et des monnaies

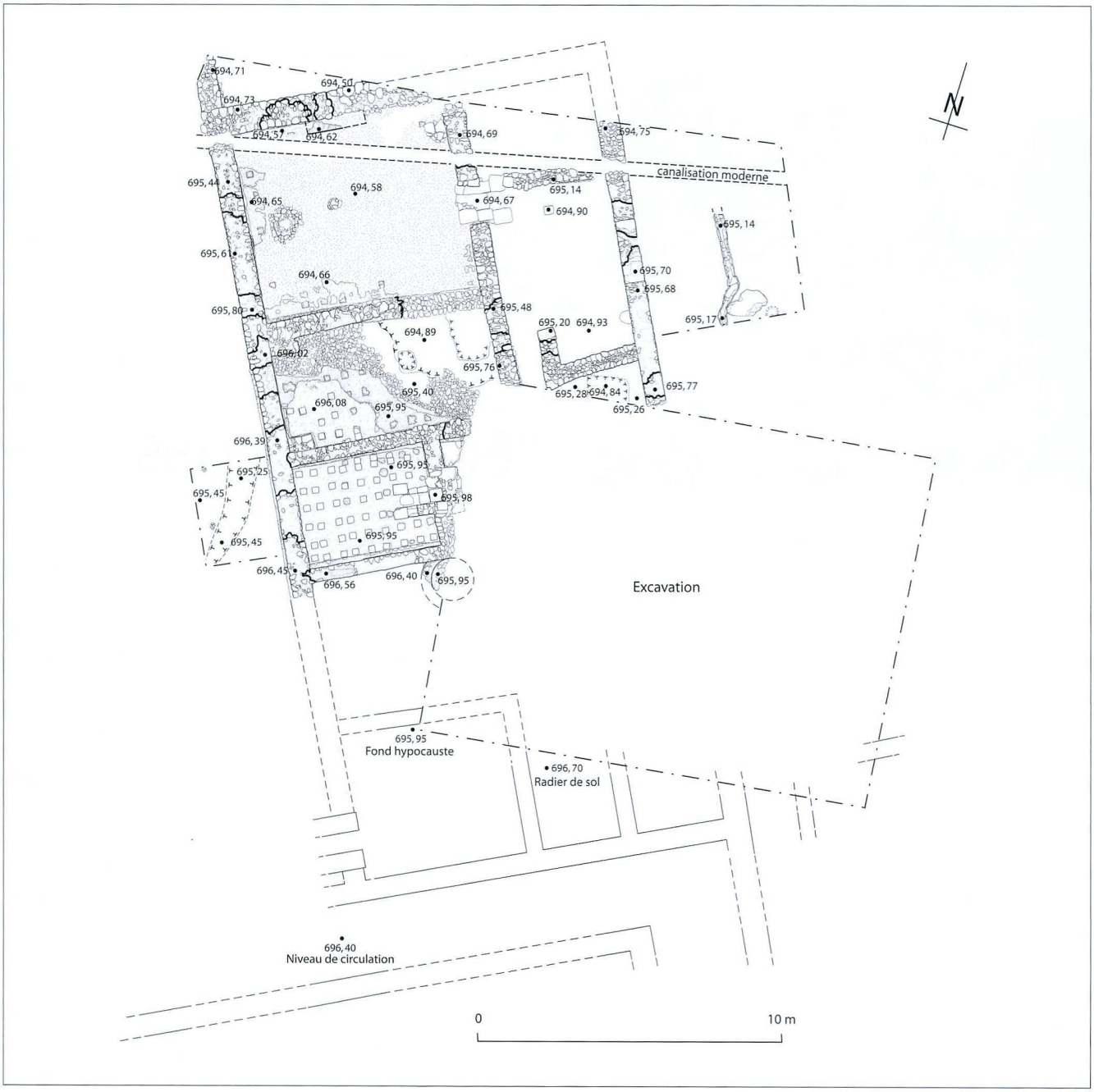

Fig. / *Abb.* 2
Plan de fouille de l'édifice balnéaire
Plan der Ausgrabungen im Badegebäude

romaines qui sont découvertes[5]. Depuis lors, les découvertes archéologiques se sont succédé à un rythme soutenu. L'ancien archéologue cantonal, Nicolas Peissard, supposait qu'une *villa* se trouvait au lieu-dit En Grand Clôs, au sud-est du village[6], où les vestiges d'un bâtiment devaient alors être visibles[7].

Au cours des dernières décennies, une surveillance attentive des travaux d'excavation a permis de focaliser sur le centre du village, dans le secteur de l'église, pour la localisation de la demeure du propriétaire des lieux[8]. Il faudra cependant attendre 2000 pour qu'enfin le voile soit levé sur ce périmètre archéologique. Des fouilles d'urgence révèlent à l'emplacement d'un chantier de construction destiné à une maison familiale[9] un édifice thermal de grande envergure. Trois autres petites interventions effectuées par la suite à proximité viendront encore compléter le bilan des premières recherches et, partant, permettront d'appréhender l'organisation générale de la zone investiguée.

Un complexe thermal ambitieux

Les bains staviacois du Pré de la Cure ont été édifiés au bord d'une terrasse d'où la vue porte largement sur le vallon de la Glâne. Le terrain présente une légère dénivellation qui s'accentue à hauteur de l'extrémité nord du bâtiment, au

Fig. / *Abb.* 3
Les thermes défoncés par les machines de chantier lors de leur découverte
Die von den Baumaschinen durchschlagenen Thermenmauern

départ de la pente. Les constructeurs ont su tirer parti de cette situation puisque cette déclivité, d'une part, facilitait l'approvisionnement en eau du bâtiment ainsi que son évacuation et, d'autre part, permettait de répartir sur deux niveaux l'intérieur des thermes: le niveau supérieur abritant le circuit balnéaire réservé aux usagers des bains et le niveau inférieur, relégué dans la partie nord, correspondant aux espaces de service destinés au personnel de maison.

L'édifice se rattache sans conteste à la *pars urbana* de la *villa* gallo-romaine qui s'étend sur une grande partie du territoire communal. L'emplacement de ce balnéaire à l'écart de l'habitation principale que l'on peut raisonnablement situer plus au sud sous l'église paroissiale – distante de 50 m seulement – a de toute évidence été dicté par des considérations d'ordre pratique et peut-être architectural: facilité d'accès, adduction et évacuation des eaux, exposition aux vents et en particulier limitation des risques d'incendie sont autant de paramètres qui ont pesé dans le choix de la zone d'implantation du bâtiment. La toponymie actuelle ne trahit pas la présence de la construction thermale.

Limitées essentiellement aux structures maçonnées des thermes, les recherches n'ont livré aucun indice permettant de conclure à une fréquentation du secteur fouillé antérieure à l'occupation romaine, même si des tessons laténiens ont été signalés plus au sud. Seule une petite fosse découverte sous le local de service 9 témoigne d'un aménagement romain ayant précédé l'édification des thermes.

Malgré l'absence d'installations hydrauliques, l'interprétation du bâtiment ne laisse planer aucun doute; l'agencement des salles chauffées, la cohérence de la déambulation, le registre décoratif, les nombreux plaquis de calcaire et, en particulier, les fragments de bassins détruits par les machines de chantier[10] témoignent incontestablement de l'existence d'un établissement thermal au Pré de la Cure.

Malgré des maçonneries de bonne qualité et la conception partiellement enterrée de leur appareil de chauffage, les vestiges (fig. 2) ont été fortement endommagés par les activités modernes. Les niveaux de circulation de la partie strictement balnéaire manquaient. De plus, l'aménagement d'une route privée a entraîné l'arasement jusqu'au niveau des fondations des murs de l'extrémité nord du bâtiment. D'autre part, en 2000, l'excavation destinée à la construction d'une maison familiale a défoncé toute la partie centrale de l'édifice, laissant un trou béant à la place du *frigidarium* (voir fig. 2); c'est précisément à cette occasion que les thermes ont été repérés (fig. 3) et fouillés par une équipe du Service archéologique de l'Etat de Fribourg. Les recherches menées dans l'urgence se sont poursuivies parallèlement aux travaux de construction de la demeure familiale sans nuire toutefois à leur avancement. En fait, seule la moitié nord du bâtiment a été explorée exhaustivement, à l'exception d'une annexe qui s'engageait au nord sous un mur moderne. Coincés entre la construction, les dépôts de terre et les installations de chantiers, les fouilleurs ont porté toute leur attention sur le périmètre où les vestiges étaient directement menacés de destruction par les machines de chantier. L'observation des parois de l'excavation, qui a révélé une dizaine de murs, et une surveillance lors du creusement de tranchées de canalisations en marge du chantier de construction, de même qu'un dégagement superficiel de certains murs lors de la réalisation des aménagements extérieurs, ont permis de suppléer l'absence de fouilles l'ouest et au sud de la parcelle pour compléter le plan général du complexe thermal.

Le plan du balnéaire, conçu comme tel dès le départ, n'a guère évolué au cours de son existence (fin du IIe-IVe siècle après J.-C.). De forme générale quadrangulaire, le bloc thermal mesurait à l'origine 26,60 x 13,30 m, soit 90 x 45 pieds romains, ce qui correspond à un rapport lon-

gueur/largeur de 2/1, non compris un bassin en saillie disposé sur son flanc oriental. L'édifice ne sera agrandi vraisemblablement que dans la seconde moitié du IIIe siècle après J.-C., après un changement d'affectation, par l'ajout d'une annexe au nord. Plusieurs salles du bâtiment thermal étaient dotées d'hypocaustes dont le chauffage était assuré par des foyers, trois d'entre eux étant regroupés dans un grand local de chauffe et un quatrième aménagé contre la façade ouest. Au sud, un long portique délimitant une cour mettait sans doute en relation le secteur thermal avec la zone d'habitation principale de la *villa* tandis qu'à l'ouest, une aire découverte bordée d'une galerie fonctionnait vraisemblablement comme palestre[11]. L'ensemble thermal se développait sur une surface estimée à plus de 700 m², surface qui reste exceptionnelle dans le cadre de l'architecture privée en Suisse[12]. A cela s'ajoutent à l'est une vaste cour servile en rapport avec les espaces de service des thermes, cour délimitée par un mur de clôture[13], ainsi qu'une construction indéterminée dont seul l'angle nord-ouest est apparu en limite de fouille.

Conformément aux préconisations de Vitruve et de Palladius[14], les salles chauffées du balnéaire ont été orientées à l'ouest. L'interposition de ces pièces entre d'autres non chauffées ou tièdes jouant le rôle de sas thermiques limitaient les déperditions de chaleur. Dans un souci d'économie, les constructeurs ont eu recours pour les hypocaustes non enterrés à l'utilisation d'isolations en matériaux réfractaires.

La réalisation de l'ensemble thermal relève manifestement d'un vaste programme de construction qui a porté sur un large secteur de la partie résidentielle de la *villa*. L'étude des vestiges a permis de mettre en évidence pour la partie fouillée du balnéaire quatre phases de construction.

A l'issue des fouilles, les parties du balnéaire épargnées par les travaux d'excavation ont été recouvertes de terre et aménagées en jardin.

Les thermes d'origine (phase I)

L'édifice balnéaire respectait visiblement l'orientation générale de la *villa*. Encore très solides lors de leur découverte, les maçonneries étaient construites en appareil régulier avec des joints soulignés au fer. Aucun module particulier ne semble avoir présidé au compartimentage de l'espace intérieur.

Les occupants de la *villa* gagnaient les thermes (fig. 4 et 5) en empruntant un long portique (5), large de 3 m, se rattachant vraisemblablement à un péristyle à colonnade toscane[16]. Deux pièces de dimensions réduites accueillaient les visiteurs: celle située dans l'angle sud-est de la construction (16) faisait probablement office de vestibule d'entrée, pièce jouant le rôle de sas thermique et permettant aux usagers des bains d'échapper au regard des personnes de l'extérieur, alors que l'autre (17), à l'atmosphère tempérée par l'hypocauste contigu, servait probablement de vestiaire (*apodyterium*). Les restes d'un radier de galets recouvert d'une chape de mortier fusé permet de restituer le niveau de circulation à l'intérieur de cette dernière salle, soit 696.80 m. Ce sol était établi au-dessus de couches de remblais.

Après s'être débarrassés de leurs vêtements et avoir pris soin de les déposer sur des étagères ou dans des niches murales, les utilisateurs des thermes, nus, pouvaient alors débuter le circuit thermal[17]. Une enfilade de trois, voire plus vraisemblablement quatre pièces chauffées alignées sur la façade occidentale du balnéaire les attendaient. Situé dans la pièce adjacente, le *tepidarium* (1)

L'itinéraire balnéaire

Les textes antiques sont généralement peu explicites sur l'itinéraire suivi par les baigneurs dans les thermes. Les recherches menées sur le secteur chauffé des bains, notamment par Alexandre Lézine et Yvon Thébert[15], ont toutefois permis de clarifier ce parcours.

Parvenu dans l'établissement thermal où il se rendait essentiellement l'après-midi, le baigneur gagnait un vestiaire (*apodyterium*) où il se débarrassait complètement de ses vêtements qu'il déposait sur des étagères ou dans des niches. Entièrement nu, il gagnait alors une pièce tempérée (*tepidarium*), pièce de transition, où il pouvait progressivement habituer son corps à la température ambiante. L'usager sportif, par contre, se rendait directement dans la palestre ou une salle spécialisée pour s'échauffer en se livrant à des exercices physiques ou à des jeux. Dans les thermes les plus développés, une salle de décrassage (*destrictarium*) permettait ensuite aux baigneurs ainsi qu'aux sportifs en sueur de se nettoyer le corps en recourant notamment à l'utilisation de strigiles (instruments à extrémités recourbées en métal ou en os). Un passage dans une étuve sèche (*laconicum, sudatorium*) permettait ensuite de parachever ce nettoyage en provoquant une forte sudation. Une salle dotée de bains chauds (*caldarium*) marquait l'ultime étape du circuit chauffé des thermes. Il s'agissait ensuite pour le baigneur de gagner, via parfois un second *tepidarium*, la salle des bains froids (*frigidarium*) où il pouvait s'immerger, à moins qu'il ne portât son choix sur la piscine située à l'extérieur (*natatio*). Tout au long du circuit, les usagers des bains s'enduisaient régulièrement le corps d'huile.

Largement répandue au cours du IIe siècle, la séquence balnéaire *tepidarium-destrictarium-laconicum-caldarium-frigidarium* pouvait être modulée à la convenance des usagers des bains. La réduction du plan de certains établissements balnéaires, notamment privés, imposait une contraction du circuit thermal et, partant, une fusion de certaines salles.

Fig. / *Abb.* 4
Le circuit thermal à son extension maximale (phase II)
Der Baderundgang in seiner grössten Ausdehnung (Phase II)

marquait le début de l'itinéraire balnéaire caractérisé par un enchaînement de pièces chauffées, suivi d'une salle froide. L'exiguïté de la zone d'accueil précédente pourrait s'expliquer par l'utilisation accessoire du *tepidarium* comme vestiaire chauffé. Cette salle tiède de 25 m² était dotée d'un hypocauste dont la température était régulée à partir d'un *praefurnium* aménagé devant la façade occidentale du bâtiment. La relégation de cette chaufferie dans l'angle compris entre le bloc thermal et le portique délimitant la palestre est d'autant plus surprenante que généralement fonction thermale et fonction de service ne se mêlent pas. Aussi faut-il supposer qu'un local fermé, accessible uniquement par le personnel de maison depuis le portique (5), large de 2,50 m, abritait l'aire de chauffe. Même si des passages permettaient de communiquer entre le secteur des bains et l'aire de service, notamment dans le cadre de l'entretien des salles balnéaires, le personnel de service était tenu d'éviter les contacts avec les baigneurs durant les heures de fonctionnement des thermes.

Bien que la chambre de chaleur du *tepidarium* n'ait pas été dégagée, des défoncements liés à la mise en place d'une canalisation ont permis d'observer son dispositif de chauffage. Fond et parois de la chambre étaient couverts de mortier au tuileau. Les pilettes étaient constituées d'empilements de carreaux de terre cuite (environ 20 x 20 cm) collés au mortier sur l'*area*; l'entraxe de ces supports autorise à restituer comme couvrement de la chambre des dalles carrées de 60 cm de côté, à l'instar des autres pièces chauffées des thermes. L'air chaud s'engouffrait dans l'hypocauste à travers un alandier dont les piédroits étaient constitués de gros blocs de molasse grossièrement équarris (env. 60 x 60 cm); partiellement rubéfiés, ces éléments s'engageaient légèrement à l'intérieur de la chambre de chaleur. La disposition des pilettes laisse supposer que les parois nord et sud de la pièce étaient tapissées de *tubuli*, briques creuses permettant le passage des gaz chauds. Le comblement de l'hypocauste a livré deux chapiteaux de colonnes toscanes en molasse (fig. 6).

Après avoir habitué leur corps à la température de cette première salle chauffée, les baigneurs poursuivaient leur itinéraire thermal en tournant sur leur droite. Une salle (4) aux dimensions comparables à celles du *tepidarium* s'ouvrait alors devant eux. Le mur séparant ce local du *frigidarium* (18) peut être restitué grâce aux restes d'une structure construite ultérieurement dans l'angle de la pièce. On ignore cependant tout de l'aménagement de cette salle qui n'a pas été explorée. Tout au plus sait-on, grâce à la coupe de l'excavation, que celle-ci a été par la suite remaniée en profondeur. Etait-elle équipée à l'origine d'un hypocauste chauffé indirectement par le *tepidarium* (1), seule solution envisageable dans ce cas de figure? C'est possible, à moins que la proximité des deux pièces chauffées contiguës (1 et 2) ait suffi à maintenir une température suffisamment élevée dans cette partie des thermes, avec l'apport éventuel d'un brasero dont l'utilisation semble avoir perduré[18].

Quelle était la fonction de cette salle? Il est vraisemblable que cette pièce communiquait directement avec la palestre, aucune autre pièce occidentale de l'édifice ne le permettant: au nord, l'aménagement ou la fonction des pièces s'y seraient opposés alors qu'au sud, la structure abritant le *praefurnium* aurait fait obstruction. Interposée entre la palestre (6) et le *frigidarium*

(18), cette salle devait permettre aux sportifs déjà échauffés par les exercices à l'extérieur de gagner directement le secteur froid et son bassin en évitant le secteur chauffé des thermes. Les dimensions de la salle ne sauraient cependant s'accommoder de cette seule fonction de transition. Aussi convient-il de l'identifier comme un *destrictarium*[19], rôle que semble confirmer l'installation tardive dans l'angle nord-est de la pièce d'une structure apparemment destinée au nettoyage (voir phase III). Cette destination offrait donc la possibilité aux usagers des thermes, sportifs ou non sportifs, de pratiquer un premier nettoyage des épidermes, consistant notamment en un raclage au strigile, avant l'immersion dans la piscine d'eau froide du *frigidarium* pour les premiers, dans le bassin d'eau chaude du *caldarium* pour les seconds.

Contrairement aux adeptes des exercices physiques qui transpiraient naturellement dans la palestre, les baigneurs ne pouvaient se dispenser dans leur progression vers le *caldarium* d'éviter le *laconicum* (2), étuve provoquant une intense sudation qui débarrassait les organismes de leurs dernières impuretés. Destinée à parachever le nettoyage des corps, cette pièce de forme rectangulaire, la plus petite du secteur chauffé (15 m²), comportait un chauffage par le sol. L'*area* était constituée d'un radier de galets recouvert d'une chape de mortier très grossier présentant une épaisseur de 20 cm; ce fond s'est légèrement affaissé au cours des siècles, mettant en évidence les ressauts de fondations des murs nord et sud. Ce fond maçonné conservait encore par endroits les empreintes du réseau original de pilettes collées au moyen de mortier de tuileau. L'entraxe de ces négatifs autorise à restituer en guise de couvrement de la chambre de chaleur des dalles carrées en terre cuite de 60 cm de côté. Le doublement des pilettes vers le milieu de la paroi nord indique vraisemblablement la présence d'un passage. L'hypocauste était chauffé par un foyer alimenté en combustible depuis le local de chauffe 3. Cette structure dont les piédroits étaient constitués de blocs de molasse équarris reposait sur une petite base maçonnée de forme quadrangulaire (largeur 1,50 m) scellée par un *terrazzo*. Au niveau de la dernière assise conservée, le mur méridional de la salle présentait en son milieu une empreinte rectangulaire longue de 0,70 m environ; peut-être s'agit-il de la trace laissée dans le mortier frais par un chemin de planches mis en place lors de l'édification des murs environnants?

Fig. / *Abb.* 5
Evolution chronologique du balnéaire
Die zeitliche Entwicklung des Badegebäudes

Fig. / *Abb.* 6
Chapiteau de colonne toscane en molasse découvert dans l'hypocauste (1)
Kapitell einer toskanischen Sandsteinsäule aus dem Hypocaust (1)

Le *caldarium* (7) (fig. 7) marquait l'ultime étape du secteur chauffé des thermes avant le trajet de retour vers le *frigidarium* (18)[20]. Nettement plus grande que la précédente (25 m²), cette salle chauffée avait été malheureusement en grande

Fig. / *Abb.* 7
La chambre de chauffe du *caldarium* (7) après dégagement. Vue de l'est
Der Heizraum für das caldarium *(7) nach der Freilegung. Ansicht von Osten*

Fig. / *Abb.* 8
Plan de l'*area* de la chambre de chaleur du *caldarium* (7) avec reste du plaquis de *tegulae mammatae* isolant la paroi occidentale (phase I)
Plan der area *der Wärmekammer des* caldarium *(7) mit Resten der Isolierung aus* tegulae mammatae *an der Westwand (Phase I)*

partie défoncée par les machines de chantier. Seul subsistait l'angle sud-ouest de l'*area* de la chambre de chaleur, masquée par une recharge de mortier correspondant à une réfection ultérieure. L'aménagement de ce niveau a fait l'objet de soins particuliers de la part des constructeurs. Le terrain a d'abord été soigneusement décapé et aplani jusqu'au niveau du substrat argileux, puis un radier constitué de trois assises de galets soigneusement disposés de chant a été mis en place avant d'être scellé par une chape de mortier lissée en surface. Malgré une épaisseur totale de 50 cm, l'aménagement a encore été renforcé en deux endroits. D'une part, l'extrémité orientale de la salle présentait sur une largeur d'environ 2,20 m des assises de galets supplémentaires, vraisemblablement pour permettre au *terrazzo* de supporter sans dommage le poids d'un *solium*, bassin chauffé par le foyer décentré que l'on doit logiquement restituer dans l'angle détruit de la salle; cette structure de chauffe était alimentée en combustible à partir du local de service (3). D'autre part, à l'opposé de la pièce, un lit de mortier interposé entre les deux dernières assises de galets consolidait le fond de l'hypocauste; faut-il par conséquent restituer là un deuxième *solium* ou une simple vasque destinée aux aspersions? La présence d'un renfoncement déterminé par deux piliers d'angles (85 x 50 cm), réminiscence de la *schola labri,* inciterait à privilégier la seconde hypothèse, mais la prudence reste de mise[21].

Les empreintes de carreaux en terre cuite fixés au moyen de mortier au tuileau sur le fond de la chambre de chaleur du *caldarium* ont permis de restituer un réseau de 11 x 6 pilettes. Celles du centre étaient constituées de carreaux qua-

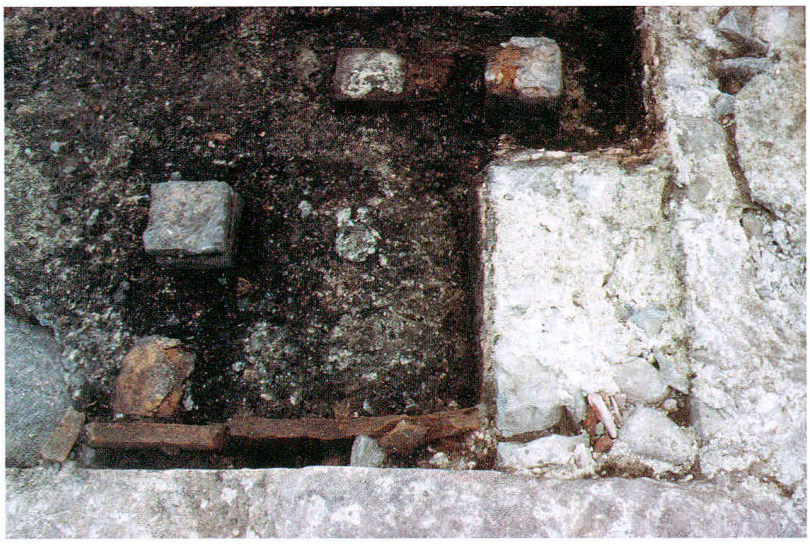

drangulaires en terre cuite de 20 cm de côté, celles situées à la périphérie de la chambre étaient par contre composées d'éléments plus grands (entre 30 et 35 cm) et de forme irrégulière que nous interprétons volontiers comme des fragments d'épaisses dalles de terre cuite recyclées et retaillées[22]. L'entraxe des pilettes et leur disposition par rapport aux parois permettent de restituer en couverture de la chambre de chaleur des dalles en terre cuite carrées de 60 cm (*bipedales*) centrées sur leurs supports (fig. 8). Les installateurs de l'hypocauste avaient également appliqué contre la paroi occidentale une isolation thermique constituée de *tegulae mammatae* (fig. 9)[23]. Le mode de fixation de ces plaques de terre cuite dotées au revers de tétons arrondis d'au moins 2 cm n'a pas été observé; la plus grande plaque de terre cuite dégagée mesure 61 cm. Probablement fixé au mur au moyen de crampons métalliques en forme de T, ce plaquis de matériaux réfractaires restera en place lors de la réfection de l'hypocauste. Derrière ces éléments en terre cuite, d'épaisses concrétions calcaires recouvraient le crépi du mur.

La déambulation thermale étant réglée sur le principe de l'alternance du chaud et du froid, il suffisait dès lors aux baigneurs, après s'être exposés à la température du *caldarium* (50°-60°), de revenir sur leurs pas pour gagner le *frigidarium* (18), salle froide comportant un bassin à immersion. Censée provoquer un choc thermique chez les baigneurs, cette salle n'est apparue dans le circuit thermal que dans la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C.[24]. Les auteurs anciens avancent que sa diffusion est liée à la guérison de l'empereur Auguste en 23 avant J.-C. grâce aux bains froids prescrits par son médecin, Antonius Musa[25].

Fig. / *Abb.* 9
Plaquis de *tegulae mammatae* isolant la paroi ouest de la chambre de chaleur du *caldarium* (7)
Isolierende Verkleidung aus tegulae mammatae *an der Westmauer der Wärmekammer des* caldarium *(7)*

Fig. / *Abb.* 10
L'aire de service avec son canal d'évacuation. Vue de l'est
Der Feuerungsbereich mit seinem Ableitungskanal. Ansicht von Osten

Malheureusement, avant l'intervention des archéologues, les machines de chantier s'étaient chargées de faire disparaître toute trace de cette ultime étape du circuit balnéaire. A l'emplacement des vestiges ne subsistait plus qu'un trou béant, correspondant à l'excavation destinée à une maison familiale. Seuls quelques restes de parois de bassins récupérés au milieu des déblais de l'excavation attestaient encore la nature des aménagements situés dans ce secteur des thermes.

L'étude du plan de l'édifice balnéaire permet toutefois de suppléer l'absence des structures détruites. Les murs périmétriques autorisent en effet à restituer une salle rectangulaire (6 x 4,70 m, soit 28 m²) à laquelle on devait accéder depuis le local 4. Son aménagement n'est bien sûr pas connu, mais on suppose que des banquettes étaient disposées le long des murs. A l'instar de nombreux thermes connus, il convient de restituer à l'est de cette salle un bassin construit en saillie sur la façade orientale du balnéaire; c'est du moins ce que laisse supposer une canalisation courant parallèlement à 2,60 m du bâtiment (fig. 10). Constituée de plaques de molasse et de grès, cette canalisation était conservée sur un tronçon de 3,60 m. Implantée peu profondé-

ment dans le terrain argileux, elle contournait un gros bloc de conglomérat. Son canal intérieur en forme de V présentait une largeur sommitale de 30 cm. En admettant que le canal se raccordait à l'angle nord-est du bassin, nous pouvons restituer une piscine présentant une largeur d'environ 3 m. Le plan des thermes impose un bassin de forme quadrangulaire, ce d'autant plus que les fragments de parois récupérés présentent des surfaces planes. Un plaquis de dalles de calcaire tapissait l'intérieur de cette piscine dont la longueur reste hypothétique. Ce type de *frigidarium* à piscine quadrangulaire est particulièrement fréquent en Narbonnaise[26].

Les espaces de service

Attenant au *caldarium*, le local 11 situé dans l'angle nord-ouest du bâtiment jouait le rôle de tampon thermique en limitant considérablement les déperditions de chaleur lors de l'utilisation des thermes. Les réaménagements ultérieurs de cette salle, la plus importante du balnéaire (7,20 x 6,30 m, soit 45 m²), ont malheureusement fait disparaître toute trace de son affectation d'origine. Néanmoins, une fonction de service peut lui être attribuée. On sait en effet qu'au départ ce local communiquait directement avec la chaufferie (3) grâce à une ouverture de 1,40 m, passage dont les tableaux crépis de mortier au tuileau seront masqués par les piédroits de l'alandier aménagé ultérieurement. Ce local disposait par ailleurs d'une sortie donnant directement sur l'extérieur au nord. Vers le centre de la paroi, les restes d'un escalier étaient en effet visibles sur le *terrazzo* qui, plus tard, s'est substitué au sol de terre battue ou éventuellement plancher qui devait originellement constituer le fond du local. Lors de cet aménagement lié certainement à la présence d'humidité, le niveau de circulation a été abaissé, ce qui a entraîné le déchaussement de la fondation du mur sud sur 30 cm et, corollairement, un affaiblissement du mur qui aura tendance à se tasser sur lui-même. Ce fond construit en dur se situe quelque 1,30 m plus bas que l'*area* de l'hypocauste contigu. Les dimensions du local, sa relation directe avec la chaufferie (3) et l'extérieur constituent autant d'indices permettant d'interpréter ce local comme un lieu de stockage pour le bois de feu. Les larges accès du local n'avaient d'autre fonction que de permettre un acheminement aisé du combustible.

L'étroit rapport entretenu entre les pièces 11 et 3 se trouve confirmé dans le recours par les constructeurs à des dimensions communes pour leur réalisation: en effet, la longueur de la pièce 11 (7,20 m) détermine la largeur maximale (7,20 m) et la longueur (14,40 m) du local 3. Adoptant une forme d'équerre, celui-ci est cons-titué en fait d'un long couloir de service qui aboutit à la chambre de chauffe placée au milieu de la construction. Légèrement décentré vers le nord, un seuil taillé dans la molasse (2,05 x 0,62 m) signalait l'entrée de la chaufferie, espace partiellement excavé accessible depuis une cour de service délimitée à l'est par un mur de clôture courant parallèlement à 19 m de l'ensemble thermal. Une rampe ou peut-être un escalier devait permettre vraisemblablement de régler la différence de niveaux entre le corridor d'accès et la chambre de chauffe proprement dite; les réaménagements tardifs ont malheureusement fait disparaître toute trace de cette structure.

La température du *laconicum* (2) et du *caldarium* (7) était régulée par les *fornacatores* à partir de ce local. Nulle trace cependant du réservoir destiné à alimenter les chaudières pour la production d'eau chaude[27]. On s'attendrait à le trouver entre les deux foyers juxtaposés, c'est-à-dire dans l'angle nord-ouest du local. La présence d'un bloc de molasse et le dépôt d'une écuelle en terre cuite à cet endroit révèlent qu'il n'en est rien. Aussi sommes-nous contraint de le restituer le long de la paroi sud du local[28], vraisemblablement sur le tracé d'une adduction d'eau en provenance du sud-est de la construction et alimentant au passage le bassin du *frigidarium*. Victimes notamment des récupérateurs de métal, les chaudières métalliques n'ont pas laissé davantage de traces; leurs supports n'ont pas été repérés. Toutefois, la base maçonnée repérée sous le foyer du *laconicum* est probablement à mettre en relation avec une telle installation. Une juxtaposition orthogonale des deux fours desservant les locaux 2 et 7 limite à 1 m environ l'extension maximale de leurs canaux de chauffe à l'intérieur du *praefurnium*; aussi n'est-il pas exclu que les chaudières aient pu s'engager en partie dans les murs qui servaient de couvrements aux foyers[29]. L'équipement du local de chauffe n'est pas connu, l'occupation tardive ayant entraîné sa disparition.

Extension de l'itinéraire thermal (phase II)

Le plan des thermes staviacois est régi dès l'origine par un principe de déambulation rétrograde. Les usagers des bains devaient en effet revenir sur leurs pas dans le cadre d'un plan orthogonal pour gagner le *frigidarium*, ultime étape du circuit thermal.

Loin de se satisfaire de cet itinéraire relativement développé, le propriétaire des lieux va, probablement à l'occasion des travaux de réfection des hypocaustes du balnéaire, compléter le parcours par une vaste piscine qu'il fait aménager à l'intérieur du local 11 (voir fig. 5, phase II), utilisé jusqu'alors comme réserve à combustible (fig. 11). Comble du raffinement, l'eau du bassin est chauffée grâce à un hypocauste dont le foyer est installé à l'emplacement du passage communiquant auparavant avec le local 3 et, par conséquent, légèrement décentré. Constitué de blocs de molasse taillée, le canal de chauffe se prolonge d'environ 80 cm à l'intérieur du *praefurnium*. La porte donnant sur l'extérieur au nord est bien sûr murée et son escalier maçonné rasé.

Fig. / *Abb.* 11
Salles 11 et 7 vues depuis le nord
Die Säle 11 und 7 von Norden gesehen

Fig. / *Abb.* 12
Restitution à partir des restes de crampons de fixation du plaquis de *tegulae* isolant la paroi occidentale de l'hypocauste de la salle 11
Rekonstruktion der Westmauer des Hypocaust von Saal 11 anhand von Krampenresten, die zur Befestigung der tegulae-*Isolierung dienten*

Les dimensions du bassin ne sont pas connues, la pièce ayant été complètement évidée par la suite. Cette *piscina calida* occupait-elle tout l'espace disponible ou une partie seulement? On ne sait. A l'instar des piscines chauffées de grande envergure, elle devait vraisemblablement comporter une banquette périphérique qui permettait aux baigneurs de s'asseoir et en même temps renforçait les parois de la cuve en la ceinturant.

Les empreintes visibles sur l'*area* de la chambre de chaleur montrent que la piscine reposait sur des pilettes constituées de carreaux en terre cuite de 20-21 cm de côté qui respectaient un entraxe général de 60 cm. Afin de limiter au maximum les déperditions calorifiques, les installateurs de l'hypocauste ont isolé l'intérieur de la chambre de chaleur au moyen de matériaux réfractaires. Un plaquis de *tegulae* aux rebords arasés a ainsi été appliqué contre les parois correspondant aux murs de façades du bâtiment thermal. Ces éléments étaient simplement fixés au moyen de crampons en fer en forme de T contre le crépi au mortier de tuileau lissé. Les traces de ces éléments de fixation, rapidement rongés par la rouille compte tenu de l'humidité ambiante, ont permis de restituer le rythme des tuiles réparties sur deux niveaux contre les parois (fig. 12): une rangée inférieure était composée de tuiles mises bout à bout et placées horizontalement alors que la rangée supérieure était constituée de *tegulae* juxtaposées disposées verticalement. Le module des tuiles utilisées (45 x 35 cm) permet de restituer la hauteur de la chambre de chaleur à 80 cm environ, hauteur proche de celle préconisée par Palladius[30].

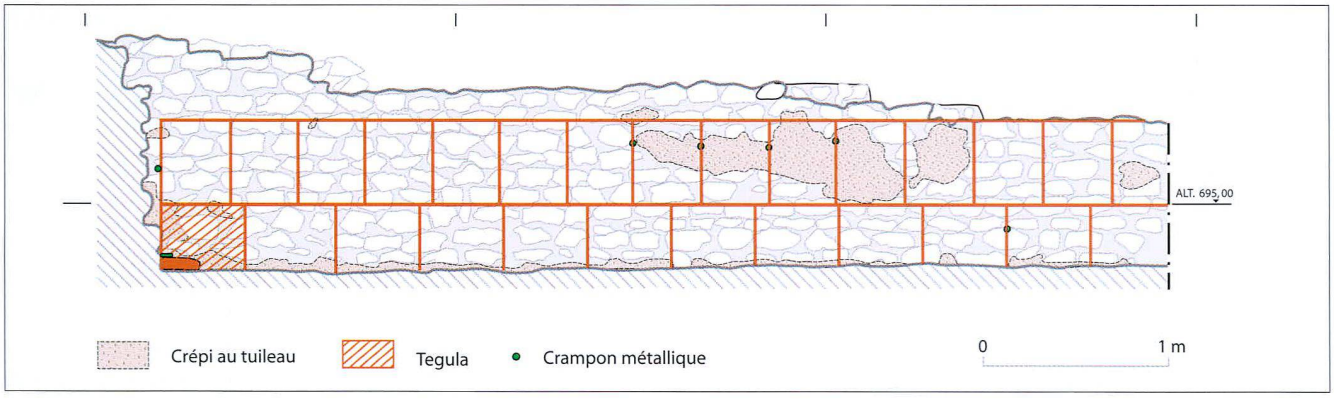

Depuis le *caldarium* (7), les baigneurs devaient accéder directement à la piscine chauffée grâce à une ouverture pratiquée dans le mur séparant les deux salles. L'état d'arasement de ce mur n'a bien évidemment pas permis d'en situer l'emplacement exact, mais on peut supposer, compte tenu de l'aménagement du *caldarium*, qu'elle se trouvait vers le centre de la paroi. Lors de la réfection de l'hypocauste de cette pièce chauffée, les installateurs ont légèrement relevé le niveau de son *area* (voir fig. 7); des fragments d'éléments en terre cuite provenant du démontage de l'ancien hypocauste sont alors étalés sur le fond de la chambre de chaleur et recouverts d'une chape de mortier. L'épaisseur relativement mince de cette dalle flottante (15 cm au total) suggère qu'il s'agissait moins de remédier à un éventuel problème de chape (fissuration, affaissement) que d'une volonté de rehausser le fond de l'hypocauste et, partant, le niveau de circulation de la salle. La juxtaposition de la piscine et du *caldarium* pourrait laisser croire que cet ajustement de niveaux est lié à celui du remplissage de la piscine. En effet, à supposer qu'une hauteur de pilettes semblable ait été adoptée pour les deux nouveaux hypocaustes contigus, la profondeur du bassin passait dès lors de 1,30 m à 1,45 m, ce qui améliorait le confort du nageur[31]. Son évacuation qui n'a pas été repérée devait certainement être orientée vers le nord en direction de la pente. Les dimensions importantes de cette piscine et le fait qu'elle soit chauffée ont probablement influé négativement sur sa durée de vie.

L'hypocauste

D'origine grecque, le terme *hypocauston* ou *hypocaustum* (litt. «chauffer par en dessous»), synonyme du mot *suspensura* qui l'a précédé, apparaît dans les textes latins au Ier siècle avant J.-C. Il désigne un appareil de chauffage mis au point par les Romains qui permet d'élever la température d'une pièce ou d'un bassin. Il consiste à établir, à partir d'un foyer situé en marge de la pièce à chauffer, une circulation d'air chaud sous le sol suspendu d'un local. La capacité de chauffage de cette installation peut être améliorée par des parois creuses constituées de *tubuli* ou de *tegulae mammatae* qui dirigent la chaleur sur les côtés de la pièce.

La tradition antique veut qu'un citoyen romain de Baïes (I), un certain Caius Sergius Orata, ait inventé vers 100 avant J.-C. un tel système dans le cadre de ses activités piscicoles. En adaptant sa découverte révolutionnaire à des *villae* qu'il revendait, il aurait retiré de grands profits.

Les données de l'archéologie ne corroborent pas toutefois la version littéraire[32]: une petite pièce (6 m²) véritablement hypocaustée d'un bain public récemment découvert à Frégelles (I) ainsi qu'une autre pièce balnéaire de la maison du Faune à Pompéi (I) semblent en effet rattacher cette innovation au moins au troisième quart du IIe siècle avant J.-C.

La diffusion dans nos contrées de ce système de chauffage relativement onéreux remonte au plus tôt au dernier quart du Ier siècle après J.-C. Dans le canton de Fribourg, les plus anciens thermes connus équipés d'une telle installation sont ceux de Marly/Les Rapettes[33].

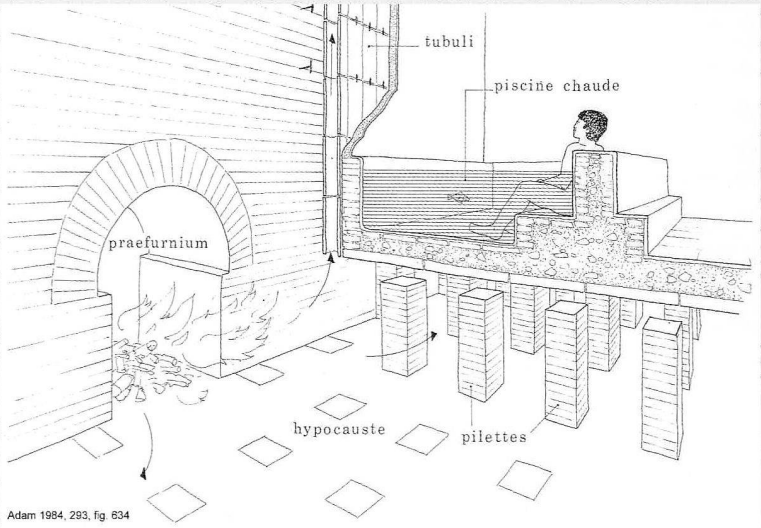

Adam 1984, 293, fig. 634

Lors de cette étape marquée par le développement maximal du circuit balnéaire, le *laconicum* (2) est également restauré; son hypocauste est entièrement refait. On ignore par contre tout du sort réservé aux salles occupant la moitié méridionale de la construction balnéaire, qui restent à explorer.

Régression du circuit thermal (phase III)

La phase suivante (voir fig. 5, phase III) est caractérisée par une contraction du secteur chauffé des thermes. La piscine chauffée est démantelée. Son dispositif de chauffage est entièrement démonté; les pilettes sont enlevées et l'isolation en terre cuite tapissant les parois de la chambre supprimée. L'ancien passage entre le local 3 et la salle 11 est rétabli; seuls subsistent en place quelques blocs de molasse de l'alandier qui serviront dès lors de seuil. L'ouverture mettant en communication la salle 11 et le *caldarium* est sans doute à nouveau obturée par de la maçonnerie. S'il est certain que la salle 11 réintègre l'espace de service, il n'est par contre pas certain qu'elle retrouve son ancienne fonction.

Parallèlement, le *laconicum* (2) subit une réfection complète (fig. 13). Il est pourvu d'un nouvel hypocauste dont l'*area* est couverte par un réseau régulier de 9 rangées de 6 pilettes composées de carreaux de terre cuite (20 x 20 cm) collés à l'argile. Près de la paroi nord, des pilettes doubles à l'assise inférieure constituée d'épais fragments de terre cuite retaillés grossièrement signalait le passage donnant accès au *caldarium*. Très déve-

loppé, le canal de chauffe est d'un type que l'on trouve généralement dans les thermes publics (fig. 14); le conduit, bordé par deux rangées de *tegulae* liées au mortier reposant sur des demi-tuiles scellées dans la chape de la chambre de chaleur, s'avance de plus de 1,40 m à l'intérieur de l'hypocauste. La sole de chauffe était pour sa part tapissée de briques carrées en terre cuite de 40 cm de côté. L'alandier allongé canalisait l'air chaud et le dirigeait vers le milieu de la chambre, ce qui garantissait une meilleure répartition de la chaleur. Lors du dégagement de la structure, un épais dépôt de cendres de 20 cm d'épaisseur obstruait l'extrémité intérieure du canal de chauffe. Partiellement détruit par les machines de chantier, le foyer était constitué de blocs de molasse taillés entre lesquels étaient intercalés des briques en terre cuite.

Cette phase des thermes voit également le réaménagement du *destrictarium* (4). La paroi de l'excavation coupant l'extrémité orientale du local montre que celui-ci a été excavé profondément. L'hypocauste qui devait l'équiper jusqu'alors est vraisemblablement entièrement démonté et le trou qui en résulte remblayé. Une maçonnerie de forme circulaire est alors implantée dans ce niveau de comblement (fig. 15). D'un diamètre intérieur estimé à 1,40/1,50 m, cette structure évidée au centre a malheureusement été détruite aux deux tiers par les pelleteuses avant l'intervention des archéologues. Conservée sur une hauteur de 90 cm, elle se trouvait accolée à l'angle nord-est du local de sorte que l'épaisseur de sa paroi (40/45 cm) devient nulle au niveau des murs. L'important encroûtement de calcaire adhérant à la paroi intérieure lissée jusqu'à la base et sur les pierres jetées sur le fond indique que cette structure est incontestablement à mettre en rapport avec de l'eau. L'absence de fond maçonné et de colmatage intérieur laisse supposer que la structure était recouverte par un élément qui a disparu lors des travaux d'excavation. S'agissait-il d'une vasque? Peu probable, car l'intégration de celle-ci dans l'encoignure de la pièce aurait obligatoirement impliqué un entaillage des murs pour les bords. La fonction de *destrictarium* qui est attachée à la salle 4 désignerait-elle par conséquent cet aménagement particulier comme une douche, équipement tardif des thermes généralement associé à l'*apodyterium* ou au *frigidarium*? Bien que de dimensions proches de notre structure, les exemples connus de ce type d'installation[34] disposent cependant d'un bassin relativement profond qui fait défaut dans l'exemple staviacois; l'absence de mortier au tuileau assurant l'étanchéité de l'aménagement s'oppose par ailleurs à une telle interprétation, comme d'ailleurs à celle d'une fontaine. La profondeur d'implantation de la structure maçonnée (plus de 90 cm) serait-elle alors en rapport avec le poids d'un grand réservoir d'eau placé en hauteur? Dans ce cas de figure, le lissage de la paroi intérieure du support circulaire s'avérerait superflu. Aurait-on alors enchâssé dans cette structure creuse à hauteur d'homme une cuve métallique du type de celle

Fig. / *Abb.* 13
Le réseau de pilettes de l'hypocauste du *laconicum* (2)
Das Pfeilernetz im Hypocaust des laconicum *(2)*

Fig. / *Abb.* 14
La chambre de chaleur du *laconicum* (2) avec son canal de chauffe au premier plan (phase III)
Die Wärmekammer des laconicum *(2) mit dem Heizkanal im Vordergrund (Phase III)*

Fig. / *Abb.* 15
Restes d'une structure maçonnée circulaire ébranlée par les machines de chantier
Reste einer bei den Bauarbeiten zerstörten, kreisförmigen Mauerstruktur

qui a été découverte à Schleitheim SH[35], cuve qui aurait pu servir au nettoyage des usagers des bains? Cette explication a le mérite de s'accorder avec la fonction présumée de la salle.

La large fosse d'implantation de la structure maçonnée a été comblée notamment avec de gros blocs de mortier au tuileau grossier qui pourraient résulter du démontage préalable de l'hypocauste de la salle ou éventuellement du démantèlement de la *piscina calida*.

Les aménagements extérieurs des thermes

Si les palestres sont fréquemment attestées dans les édifices publics, elles sont beaucoup plus rares dans les thermes privés. Placée sous la haute protection d'Hercule, la palestre est un espace découvert lié au balnéaire que l'on destine à la pratique sportive et aux activités ludiques. Les thermes d'Estavayer-le-Gibloux comportaient vraisemblablement une palestre (6) d'une superficie identique à celle du balnéaire (plus de 350 m²). Ses dimensions sont semblables à celles du bloc thermal (26,60 x 13,30 m). Les adeptes des exercices physiques y accédaient sans doute depuis le local 4.

Située à l'ouest du balnéaire, cette surface fréquentée par les sportifs a été sondée ponctuellement en deux endroits. D'une part, une tranchée de canalisation a fait apparaître deux murs parallèles distants de 3,45 m se rattachant vraisemblablement à un portique délimitant la palestre à l'ouest; cette galerie marque probablement le retour du portique (5) qui longe l'extrémité sud du balnéaire. D'autre part, une petite surface fouillée de 7,50 m² à hauteur du *laconicum* (2) a révélé une importante couche de gravats charbonneux, parmi lesquels figuraient de nombreux enduits peints (voir *infra*, 183-197) et des fragments de dalles de calcaire. Vraisemblablement arrachés aux parois du balnéaire lors du changement d'affectation de la construction et rejetés à l'extérieur, ces matériaux rapportés comblaient également un fossé et scellaient deux trous de poteau distants de 1,90 m qui s'alignaient sur la façade des thermes.

Située de l'autre côté du balnéaire, l'aire de service où s'activait le personnel attaché au fonctionnement des thermes a été en partie fouillée. Cette surface était délimitée par un mur de clôture courant à 19 m de la façade orientale du balnéaire. Repérées devant l'entrée du local de chauffe, des aires de gâchage de mortier associées à de la terre cuite concassée et des éclats de pierres témoignaient de l'activité des maçons lors de l'édification de l'ensemble thermal. La cour de service a également livré les restes d'une cuve à chaux de forme rectangulaire (1,60 x 1,10 m) implantée à quelques mètres seulement de la construction. Le remplissage de chaux conservait les empreintes de trois caissons en bois successifs retenus aux angles par des piquets (fig. 16)[36].

Fig. / *Abb.* 16
Cuve à chaux rectangulaire avec les négatifs des caissons en bois
Rechteckige Kalkverschalung mit Negativabdrücken von Holzkisten

Alimentation et circulation de l'eau

Si le dispositif de chauffage des thermes est relativement bien connu grâce aux vestiges en place, son programme hydraulique est par contre inconnu. Arasé à hauteur de ses hypocaustes, le balnéaire staviacois n'a rien révélé de son réseau de canalisations d'adduction et d'évacuation d'eau. La tuyauterie en plomb a probablement été victime des récupérateurs de métaux qui ont écumé les lieux après l'abandon du bâtiment par son propriétaire. Aucun négatif de canalisation n'a été relevé au niveau des maçonneries.

L'établissement exigeait un apport d'eau important compte tenu de l'importance de ses bassins. Son approvisionnement était assuré par l'une des nombreuses sources recensées en amont de l'ensemble thermal, au sud du domaine. Le balnéaire disposait de l'eau courante. L'adduction

principale transitait vraisemblablement par le secteur du portique et l'introduction dans les thermes devait se faire par l'angle sud-est du balnéaire. L'eau devait alimenter au passage le bassin du *frigidarium* (19) avant de pénétrer dans le local de chauffe (3) d'où elle était distribuée dans les différentes salles du bâtiment. Le personnel de service était chargé de réguler au moyen de vannes la quantité d'eau nécessaire au fonctionnement des bains, eau qui pouvait être chauffée grâce à des chaudières métalliques placées au-dessus des foyers d'hypocaustes.

Seul témoignage de la circulation de l'eau dans l'établissement: une canalisation courant à 2,60 m de la façade orientale du balnéaire a été suivie sur plusieurs mètres. Ce canal d'évacuation était constitué de dalles de molasse et de grès; les éléments de couverture étaient en partie effondrés dans le conduit qui présentait un coude à hauteur d'un gros bloc de conglomérat. Il permettait de vidanger le bassin du *frigidarium* (19) construit en saillie sur la façade orientale du bâtiment.

Les latrines, généralement accessibles soit depuis le *frigidarium*, soit depuis le portique de la palestre, n'ont pas été localisées. Leur canal de décharge pouvait se greffer sur le collecteur principal des thermes qui n'a pas été repéré.

Occupation finale (phase IV)

Seuls quelques aménagements et structures repérés dans l'espace de service (3) ainsi qu'à la périphérie du bâtiment trahissent une occupation tardive de l'établissement thermal. Ailleurs, l'érosion des niveaux de circulation a fait disparaître toute trace de cette deuxième phase.

Au cours de cette dernière phase (voir fig. 5, phase IV), l'ancien couloir de service 3 est excavé et aplani sur toute sa longueur, puis subdivisé en trois locaux par des murs de facture peu soignée, intégrant dans leur maçonnerie de nombreux éléments de récupération: fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, blocs de mortier, tuileau, blocs de tuf taillés, fragments de maçonnerie, etc. Ces murs fondés peu profondément (largeur 50 à 60 cm) déterminent des locaux présentant des surfaces inégales. De dimensions réduites (12 m²), le local 14 était accessible par l'angle sud-ouest grâce à une ouverture large de 75 cm. Le prolongement de son mur de fermeture au niveau de l'accès au local 11 ramenait la largeur de ce dernier à 1 m seulement. Le mur séparant les locaux 8 et 9 présentait pour sa part un retour long de 2 m (fig. 17). L'angle extérieur formé par ces deux murs était renforcé par une chaîne d'angle constituée pour la partie haute de gros blocs de molasse travaillés au marteau taillant et pour la partie basse de blocs de tuf sciés. L'empilement de blocs présentait une battue carrée profonde de 10 cm (fig. 18) destinée peut-être à loger un montant en bois fixant une porte.

Dans le local 11, le *terrazzo* était perforé en deux endroits à des profondeurs différentes. Bien que l'un de ces trous s'inscrive sur l'axe de la salle, il

Fig. / *Abb.* 17
Murs tardifs séparant les locaux 8 et 9 (phase IV)
Späte Mauerzüge, die Raum 8 und 9 trennen (Phase IV)

Fig. / *Abb.* 18
Chaîne d'angle pourvue d'une battue liant les murs tardifs séparant les locaux 8 et 9
Maueranschluss für die späteren Trennmauern von Raum 8 und 9

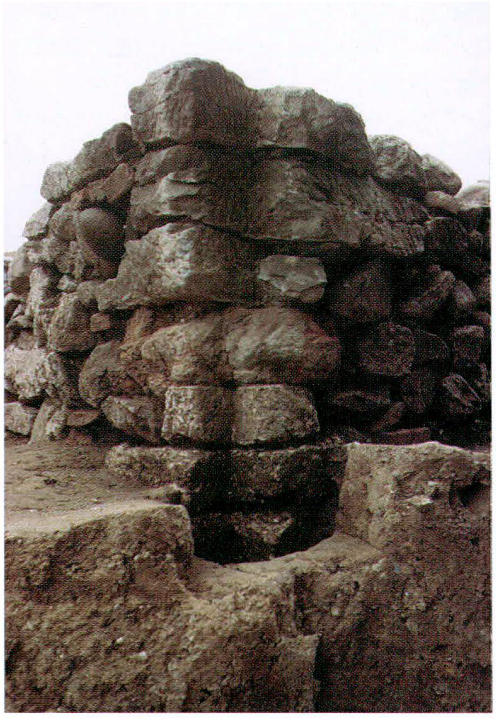

Fig. / Abb. 19
Petite base constituée de pierres plates et de fragments de terre cuite découverte dans l'angle nord-est de la salle 11
Kleines Fundament aus flachen Steinen und Ziegelbruchstücken in der Nordost-Ecke von Saal 11

n'est pas certain qu'il s'agisse de trous de poteau. L'angle nord-est de la pièce comportait une petite base (70 x 80 cm) composée de plaques de grès et de fragments de terre cuite soigneusement disposés à plat sur le sol. Accolée au mur oriental, cette structure haute de 10 cm seulement (fig. 19) ne présentait ni trace de rubéfaction, ni auréole charbonneuse. On peut par conséquent douter de son utilisation comme foyer.

Les aménagements réalisés à l'intérieur de l'ancien local de chauffe condamnaient le fonctionnement des hypocaustes. Aussi doit-on conclure que l'établissement change d'affectation durant cette période. La construction est-elle alors convertie en bâtiment d'habitation ou en construction utilitaire? Nous sommes tenté de privilégier la seconde hypothèse, compte tenu de l'absence quasi générale de matériel, notamment céramique, dans les locaux désaffectés. L'édifice est-il dès lors voué à des activités artisanales? Sert-il de dépôt? Malheureusement, faute d'indices, rien ne transparaît de la nouvelle fonction du bâtiment qui, paradoxalement, sera agrandi. En effet, un mur de piètre facture dégagé sur 1,80 m seulement témoigne de la construction d'une annexe contre l'extrémité nord du bâtiment. A l'instar des murs précités, il est construit à partir de matériaux de démolition comportant notamment des *tegulae* et des *tubuli*. S'engageant sous une construction moderne, cette annexe n'a pu être explorée.

Chronologie des thermes

La fouille des thermes n'a malheureusement livré que peu de matériel, hormis des éléments de construction en terre cuite et en calcaire du Jura. Récupérées en surface de la zone de fouille, les découvertes monétaires (as de Néron, Vespasien et Hadrien[37]) ne sont malheureusement d'aucun secours pour dater les différentes phases du balnéaire.

La céramique en particulier est trop peu abondante pour permettre de proposer une chronologie précise de l'évolution de l'ensemble thermal[38]. Peu d'éléments ont été récoltés à l'intérieur même du balnéaire; la plupart provenaient des abords immédiats du bâtiment ou des dépôts de terre résultant du terrassement de la parcelle à construire. A cela s'ajoute le fait que le niveau d'arasement des structures, relativement bas à l'extrémité nord de la construction, et les perturbations liées aux activités modernes ont entraîné une contamination des couches d'occupation.

Néanmoins, quelques tessons de céramique piégés dans le local de chauffe (3), un fragment de sigillée de Gaule centrale issu du *laconicum* (7) ainsi qu'une proportion relativement importante de tessons caractérisés par un revêtement métallescent invitent à situer la mise en place du balnéaire dans le dernier quart du IIe siècle après J.-C. Probablement peu après, les problèmes d'humidité rencontrés à l'intérieur de la salle 11 ont certainement rendu indispensable l'aménagement d'un sol en dur. L'idée d'une piscine chauffée dans cette partie du bâtiment s'est-elle imposée lors de cette réalisation? L'itinéraire thermal atteindra son extension maximale grâce à l'ajout de cette grande piscine chauffée (phase II). La construction du bassin est contemporaine de la réfection des chambres de chaleur de l'édifice. Compte tenu du rythme de renouvellement des hypocaustes dans les thermes, généralement une réfection par génération, cette deuxième phase intervient vraisemblablement durant le premier quart du IIIe siècle après J.-C. L'étude des peintures murales découvertes aux abords du balnéaire confirme cette datation.

Faute d'indices, la datation de la phase III reste problématique. La régression du circuit thermal après une période d'expansion, le fait que la piscine, probablement hors d'état, ne soit pas remplacée, mais simplement supprimée, le réaménagement sommaire de la salle 4 incitent à dater cette phase du 2e quart du IIIe siècle. L'état du bal-

néaire montre que le propriétaire n'arrive plus à assumer financièrement la restauration des thermes. Dès lors, les occupants de la *villa* se rabattent sur les parties encore fonctionnelles de l'établissement thermal. Cette situation difficile peut être imputée à la crise économique du IIIe siècle. Finalement, les enduits peints qui menacent de se détacher des parois et des plafonds du balnéaire seront arrachés et jetés hors du bâtiment.

Pour la période d'abandon de l'ancien bâtiment thermal, nous disposons d'indices. En effet, quelques rares tessons caractérisés par une pâte très dure sont susceptibles d'appartenir au IVe siècle; deux d'entre eux en particulier proviennent du local 9, un autre de la périphérie occidentale du bâtiment. La récente découverte à 200 mètres de là, à l'emplacement de bâtiments secondaires, d'éléments tardifs – un *aes* IV de Constantin II et des tessons de céramique – confirme cette datation. Le contexte de découverte ne permet malheureusement pas de savoir si la présence de ces éléments relève d'une véritable occupation du site ou d'une simple fréquentation par des récupérateurs ou d'autres personnes. Les fouilles à venir devraient permettre d'en connaître davantage.

Des thermes prometteurs

Le balnéaire du Pré de la Cure relève d'un ambitieux programme de construction qui a porté sur tout un secteur de la *pars urbana* de la *villa* staviacoise. Son plan rectangulaire, très simple, est fixé dès le départ; il ne sera étendu que tardivement après un changement d'affectation. La surface de l'établissement est probablement dédoublée par une palestre de même forme et de mêmes dimensions que le bloc balnéaire, totalisant ainsi plus de 700 m² qui s'inscrivent à l'intérieur d'un carré de 26,60 m de côté. L'aire d'exercices délimitée à l'ouest par un portique accentue la dimension sportive de l'établissement. Parcouru selon un itinéraire rétrograde, le secteur chauffé du balnéaire se développera dans un premier temps au détriment de l'espace de service avant de régresser. Le fonctionnement des thermes exigeait un renouvellement régulier des hypocaustes; c'est à l'occasion de ces réfections que des modifications sont apportées au circuit thermal. Dans un souci d'économie, une attention particulière a été apportée à l'aménagement des hypocaustes non enterrés qui ont été équipés d'isolations en matériaux réfractaires.

Ces thermes de grande envergure reflètent sans doute les ambitions d'un riche propriétaire dont l'une des activités principales pourrait être liée à l'exploitation de la molasse locale[39]. Dans les grandes *villae* privées, les thermes assuraient une fonction de représentation. Stace et Juvénal ne jugeaient-ils pas leurs contemporains à la valeur des thermes qu'ils possédaient? Aussi convenait-il pour le propriétaire des lieux de soigner la mise en valeur de ce vaste ensemble thermal toujours fumant, première construction que devait voir le visiteur en s'approchant de la *villa*. Il l'avait voulu grand, très grand et bien évidemment luxueux. La conjoncture défavorable résultant de la crise sociale, politique et économique qui secoue l'empire romain au IIIe siècle après J.-C. aura finalement raison de ses rêves de grandeur.

Pierre-Alain Vauthey

Les peintures murales

Les fouilles de la partie thermale de la *villa* d'Estavayer-le-Gibloux ont livré de très nombreux fragments d'enduits peints répartis dans quelque nonante cagettes[40]. Mis à part des enduits provenant du *laconicum* (2) et du portique (5) (respectivement 4 et 3 cagettes), la plupart des enduits (87 cagettes) ont été découverts au sein d'un sondage de 2,50 m sur 3 m situé le long de la façade ouest des bains (voir fig. 2) et pratiqué dans l'espace identifié comme palestre (6).

Ce sondage a livré des enduits peints assez exceptionnels, dont la particularité est de présenter de nombreuses marques de piquetage, sans traces d'adjonction d'un nouveau décor. Ces peintures ont donc vraisemblablement été arrachées volontairement de leur support. L'ont-elles été lors d'un réaménagement afin de créer une nouvelle décoration ou gênaient-elles les récupérateurs de matériaux au moment de la destruction du bâtiment?

D'autres éléments architecturaux ont été retrouvés dans le même sondage: vestiges d'hypocaustes (restes de *tubuli* et tuiles noyées dans du mortier hydraulique), restes de mortier hydrau-

lique ayant appartenu à des bassins ou à la façade ainsi que fragments de placages de calcaire. Cette diversité de matériaux va dans le sens de leur récupération et prouvent que les éléments inutilisables ont été rejetés à l'extérieur[41]. Les données de fouille confirment l'appartenance de cette couche à la phase de réaffectation des bains, après la phase III.

Les stratigraphies du sondage nous montrent que les trois côtés semblent renfermer la même densité de fragments. La fouille n'a malheureusement pas pu y être étendue. Recouverts par un jardin privé, les vestiges de cette partie du bâtiment antique ne sont néanmoins pas menacés.

L'identification des décors

La majorité des fragments d'enduits peints prélevés dans le sondage de la palestre (6) présentent une grande homogénéité: même type de décor à fond blanc, même support. Quelques fragments sortent malgré tout du lot. L'étude préliminaire a donc permis d'isoler trois groupes: le premier, le plus représenté, est caractérisé par un support mixte, mortier gris et mortier au tuileau, et un décor à fond blanc; le deuxième, qui compte une cinquantaine de fragments, ne se différencie du premier que par les motifs ornementaux et l'aspect général de la pellicule picturale. Le troisième enfin, constitué lui aussi d'environ 50 fragments, est entièrement composé de mortier au tuileau revêtu d'un fond rouge.

Les fragments de peinture murale retrouvés dans le *laconicum* s'apparentent à ceux du deuxième groupe. Ceux retrouvés dans le portique semblent, eux, appartenir à un quatrième groupe, un décor à fond blanc sur support entièrement composé de mortier de sable gris.

Le sondage dans la palestre: les ensembles peints des groupes 1 et 3

Un premier tour d'horizon des enduits des groupes 1 et 3 donne à penser que nous sommes en présence de deux ensembles distincts. La recherche de collages a permis de remonter une quinzaine de plaques et d'identifier la présence d'au moins deux décors différents dans le premier groupe; elle a surtout eu pour conséquence de réunir deux décors, l'un du groupe 1, l'autre du groupe 3.

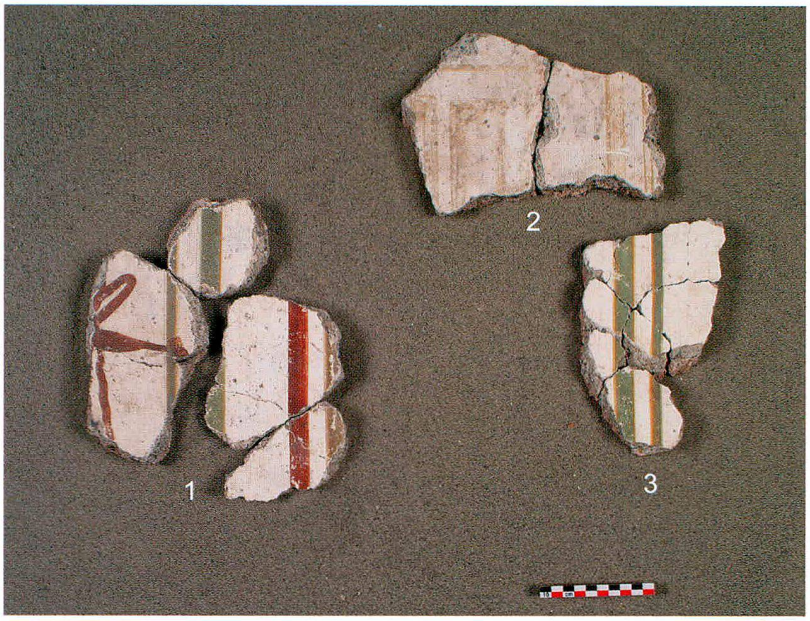

Fig. / *Abb.* 20
Décor 2, pilastre cannelé et encadrements vert olive avec l'attache d'une guirlande
Dekor 2, kannelierter Pilaster und olivgrüne Einrahmungen mit Ansatz einer Girlande

Les caractéristiques techniques

Les décors à fond blanc

Quand bien même une analyse plus approfondie reste à faire, nous pouvons déjà affirmer que le support des décors à fond blanc présente une succession de trois sortes de mortiers différents. Un premier mortier hydraulique a servi d'accrochage, soit sur un mur maçonné soit sur des *tubuli*, au vu des empreintes repérées à l'arrière de certains fragments. Il se compose en majorité d'un mélange de chaux avec quelques nodules, de poudre et de particules de tuileau, additionné d'un faible pourcentage de sable et de gravier. Le deuxième mortier est un mortier gris, mélange de chaux, avec quelques nodules, de sable et de gravier. La nature de ces amalgames est typique de ce que l'on rencontre dans les *villae* de la région pour la période qui va de la deuxième moitié du IIe siècle à la fin du IIe voire au début du IIIe siècle après J.-C. La surface du mortier a été aplanie avec précaution. L'*intonaco* formé par une fine pellicule de plus de 90 % de chaux et le reste de sable va y être appliqué. Malgré les apparences, ces enduits comptent non pas trois, mais quatre voire cinq couches. En effet, le mortier au tuileau a été posé en deux fois et il pourrait en aller de même pour le mortier gris lorsque son épaisseur totale dépasse 1 cm.

Certains fragments présentent une jonction entre deux zones d'*intonaco*. Il ne semble pas que le phénomène se rencontre sur les autres couches de mortier. Il se pourrait toutefois que celles-ci soient légèrement décalées.

En ce qui concerne la surface de l'*intonaco*, sur laquelle ont été appliqués les décors, il est possible d'identifier deux lissages distincts. Le premier correspond à la pose de la couche proprement dite, alors que le second a été fait par-dessus pour préparer la surface destinée aux pigments. Ils sont perpendiculaires l'un par rapport à l'autre.

La paroi une fois prête à recevoir le décor, l'exécution de certains motifs nécessite des tracés préparatoires. A ce jour, ceux qui ont été repérés sont des tracés incisés et des encoches à la pointe sèche. Les premiers apparaissent le long d'une bande rouge, au sommet d'un motif de vélum, et donnent la courbe de guirlandes. Les seconds se trouvent dans une bande rouge au départ d'un motif bleu.

Les couleurs choisies pour orner les salles des thermes sont celles couramment employées par les peintres dans nos régions: l'ocre, le rouge, le vert, le brun et le noir. En plus de ces tons de base, on trouve du bleu égyptien posé sur une sous-couche jaune et une association de deux pigments, qui sort de l'ordinaire: il s'agit d'un vert olive obtenu par la superposition de jaune et de vert moyen (fig. 20). L'irrégularité de l'application du vert qui laisse ressortir le jaune et le vert d'origine par endroits était-elle voulue? Cette couleur ayant été employée pour un encadrement formé d'une bande et d'un filet, l'effet escompté était-il le cuivre? Ou alors était-ce juste la recherche d'un ton de vert différent?

Les peintures de la *villa* d'Estavayer-le-Gibloux ont conservé une vivacité des pigments assez exceptionnelle. Seuls quelques fragments présentent une pellicule picturale dégradée par leur passage sous terre ou par la présence de l'eau dans leur environnement d'origine. Re-connaissables au léger voile calcaire qui recouvre les surfaces peintes (fig. 21, 3 et 4), prenaient-ils place non loin d'un bassin? Sont-ils le témoin des dégradations dues au milieu hu-mide des salles thermales chaudes? Quelques pigments se sont décollés. Il s'agit surtout de rehauts qui, apposés en dernier lieu, n'ont pas créé une liaison chimique suffisamment forte avec leur support. Leur application a dû se faire presque à sec.

De plus, la pellicule picturale a été altérée par des coups de pics. Ceux-ci ont été assénés sur les enduits peints afin de les désolidariser de leur support; le point d'impact a laissé sur certains fragments une trace arrondie caractéristique (fig. 22, 3). Suivant la force déployée, une, deux ou trois couches auront été atteintes et se seront dégradées. Ce genre de traitement ne détruit pas seulement les matériaux, mais également les points de jonction entre les pièces fracturées. Ainsi, la recherche de collages entre les différents fragments retrouvés lors de la fouille s'avère souvent infructueuse, bien que leur jonction apparaisse très proche. Si le trou laissé par le coup de pic n'est plus visible, son impact se remarque néanmoins très souvent par un décollement inhabituel de l'*intonaco*, laissant apparaître la surface lissée de la couche de mortier inférieure.

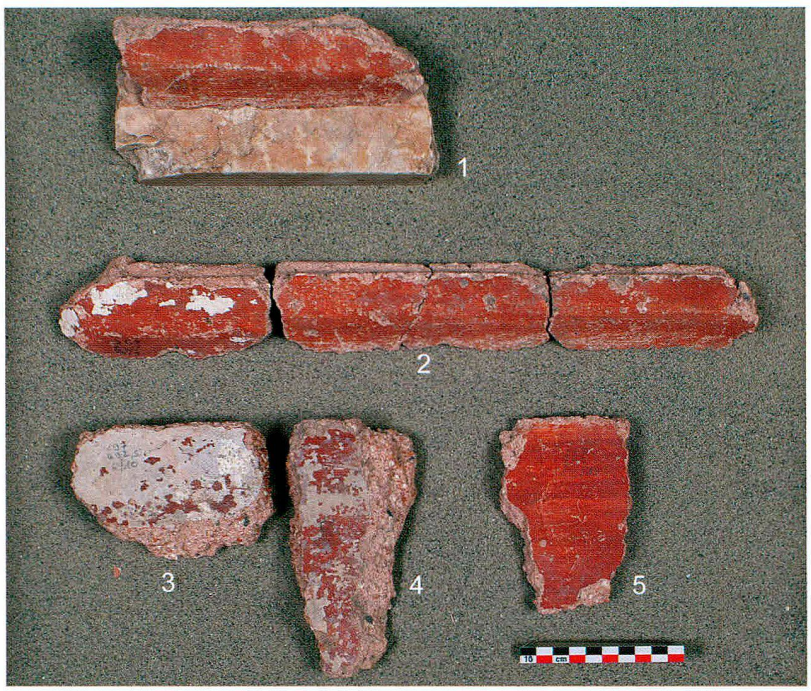

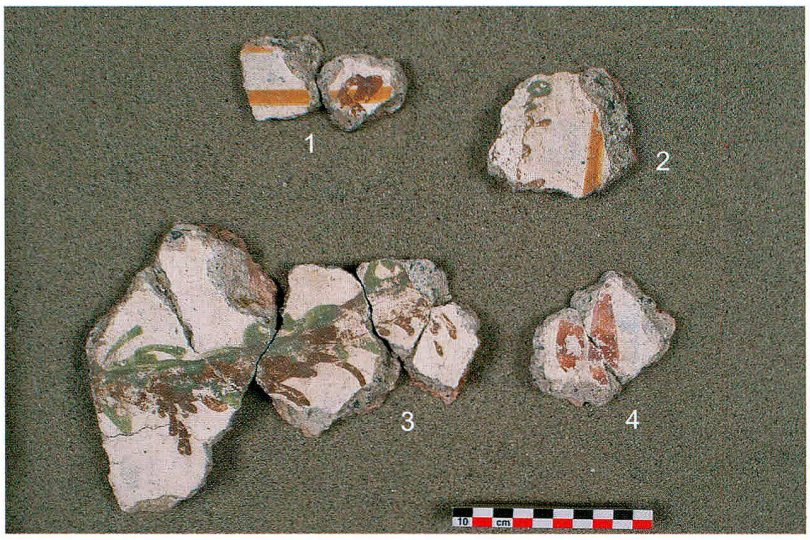

Fig. / *Abb.* 21
Tablette de calcaire sur laquelle est posée un boudin d'étanchéité (1), boudin d'étanchéité avec traces d'*intonaco* (2) et fragments à fond rouge du décor 1 (3-5)
Kalktafel mit Dichtungswulst (1), Dichtungswulst mit Verputzresten (intonaco) *(2) und Bruchstücke mit rot grundiertem Dekor 1 (3-5)*

Fig. / *Abb.* 22
Décor 2: attache de guirlande sur un encadrement jaune, guirlande brun-vert et fin de rubans marron
Dekor 2: Girlandenansatz auf gelbem Rahmen, braun-grüne Girlande und feine braune Bänder

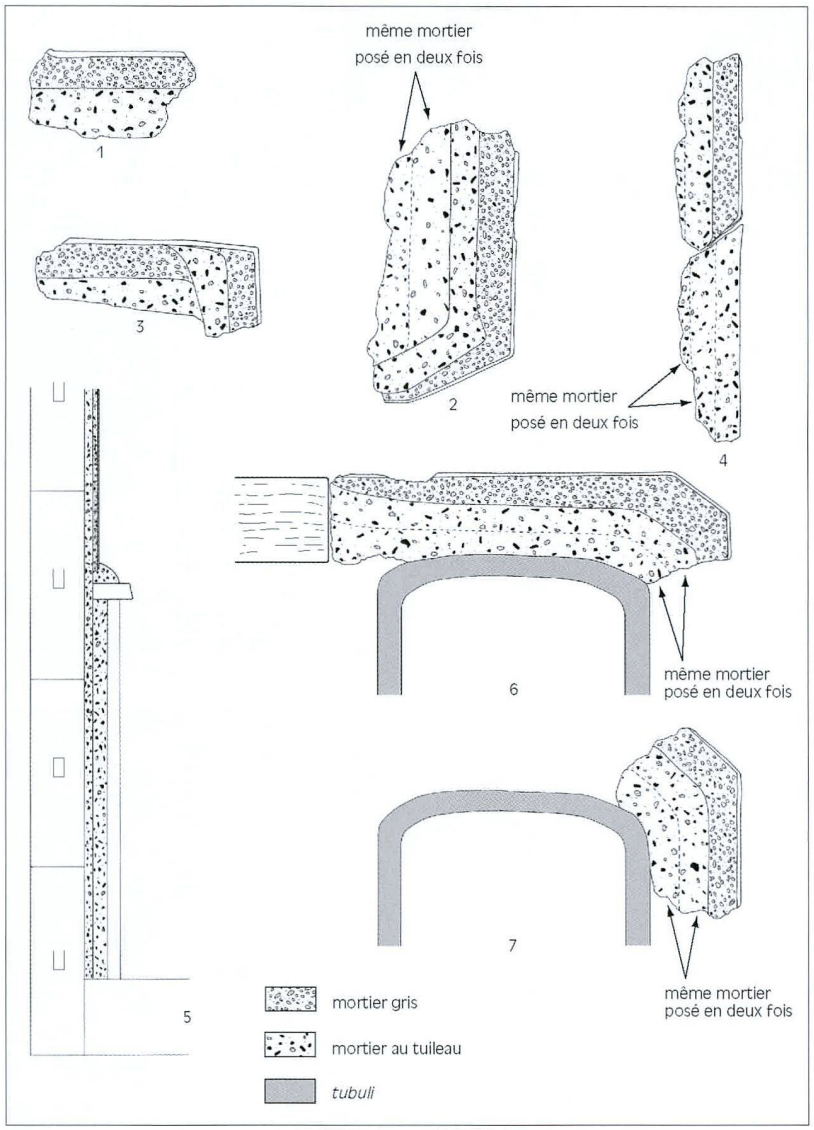

Fig. / *Abb.* 23
Tableau des angles: 1 angle de paroi; 2 angle biseauté du sommet de la porte, décor 1; 3 angle droit; 4 réunion des angles biseautés; 5 remontage de l'aménagement avec placage de calcaire; 6 angle intérieur allant jusqu'au chambranle de la porte; 7 angle biseauté latéral de porte
Tafel zu den Winkelformen: 1 Ecke zwischen zwei Wänden; 2 gekanteter Winkel vom oberen Türrahmen, Dekor 1; 3 rechtwinklige Ecke; 4 Zusammenführung der gekanteten Ecken; 5 Rekonstruktionsvorschlag zur Vertäfelung mit Kalkplatten; 6 innere, bis zum Türrahmen reichende Ecke; 7 gekanteter Winkel von einem seitlichen Türrahmen

Le décor à fond rouge

Une seule couche de mortier caractérise le décor à fond rouge. Il est de même nature que le mortier au tuileau des décors à fond blanc du groupe 1. Particularité majeure, il ne comporte pas d'*intonaco*. Le fond rouge est directement appliqué sur la surface lissée du mortier hydraulique. Celui-ci a été appliqué en deux fois au moins.

Enduits angulaires

Un grand nombre d'angles ont été conservés dans les décors à fond blanc. Un premier groupe d'angles est caractéristique de la jonction entre les couches d'enduits de deux parois ou d'une paroi et du plafond (fig. 23, 1).

Un deuxième groupe comporte des angles d'ouvertures biseautés qui pourraient appartenir aussi bien à l'encadrement d'une porte qu'à celui d'une fenêtre, voire d'une niche. Le décor à fond blanc avec interpanneau à hampe végétale montre que l'angle qui interrompt son développement appartenait à l'encadrement d'une porte (fig. 23, 7). Qu'en est-il des autres exemples (fig. 23 et 30)? Seule une étude plus approfondie pourrait permettre d'identifier leur appartenance à l'une ou l'autre des ouvertures dans les parois.

Un troisième groupe présente des angles droits provenant d'une ouverture telle que porte ou fenêtre (fig. 23, 3). Le fait que ceux-ci ne sont pas biseautés, alors que ceux des portes le sont, pourrait impliquer une autre attribution, comme par exemple le bord d'une banquette.

Un quatrième groupe se compose d'angles typiques de l'appui des couches de mortier contre une structure, tout en étant biseautés (fig. 23, 4). Ce genre d'aménagement se rencontre entre deux plaques d'enduit sur une même paroi. Le biseau est alors fait à main levée et ne forme pas une limite rectiligne. Ce n'est pas le cas de nos angles biseautés. La limite est droite et les couches viennent buter contre quelque chose de structuré, tel qu'une latte de bois par exemple. Le remontage des ensembles (fig. 23, 4) a permis de réunir un angle biseauté du décor à fond blanc avec celui de l'ensemble à fond rouge sur mortier hydraulique. Il semble donc que, pour une raison d'étanchéité, un enduit de tuileau a été appliqué dans la partie basse de la décoration murale. Comme cet enduit à fond rouge fait partie intégrante du système décoratif, la limite, au contraire d'une simple jonction entre deux plaques, devait être régulière. Cette pratique s'étendait-elle à toute la paroi ou n'occupait-elle qu'une zone bien particulière telle que bassin, banquette ou autre aménagement lié aux salles thermales?

Un fragment de tablette en calcaire urgonien (fig. 21, 1) sur lequel apparaissent les restes d'un mortier au tuileau semblable à celui employé pour les enduits peints et pour les bourrelets d'étanchéité retrouvés dans le même sondage, permet de s'interroger sur la présence d'une décoration mixte des parois. Le bas des parois aurait été orné d'un placage de calcaire et leurs deux tiers supérieurs d'une peinture murale (fig. 23, 5). La jonction entre les deux aurait été marquée par la présence d'une tablette. Afin que l'humidité des salles chauffées des thermes ne s'infiltre pas à l'arrière du placage au niveau de la jonction avec l'enduit, on aurait appliqué un joint (voir fig. 21, 1 et 2), dont le négatif exact apparaît sur la tablette. L'arrière de ce joint est en partie chanfreiné, à la manière d'un matériau

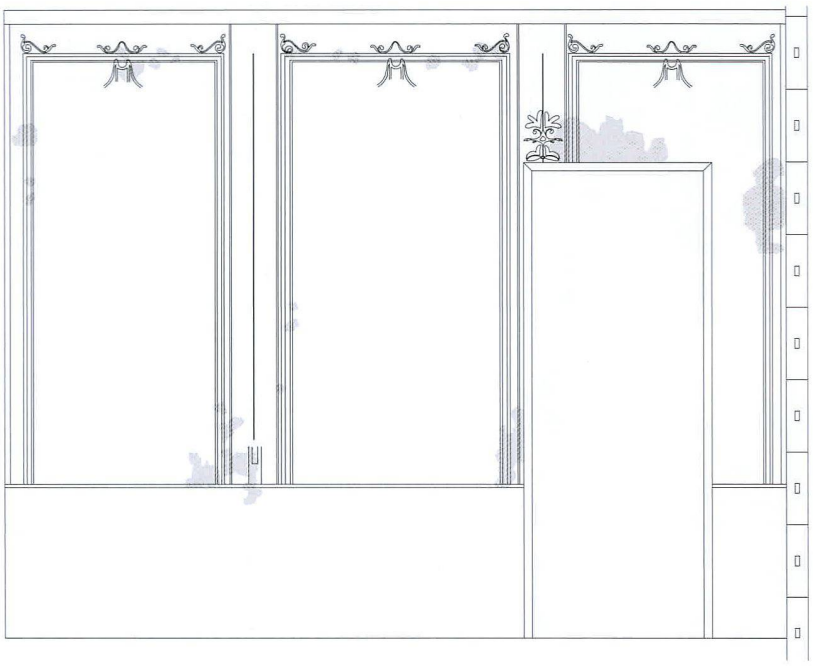

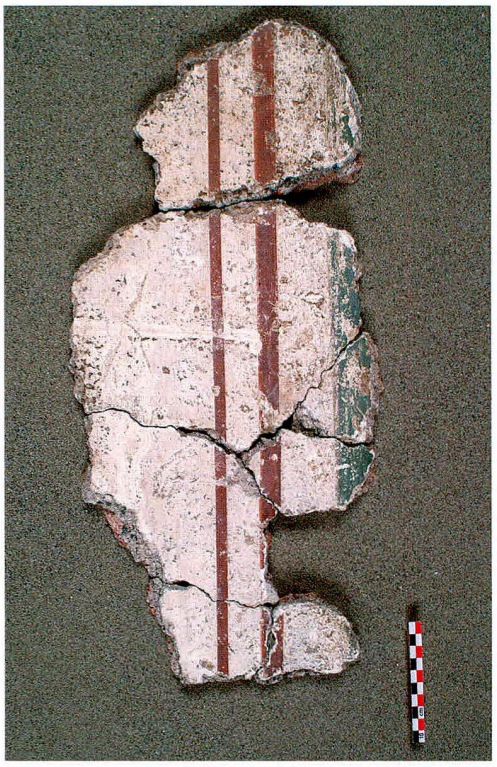

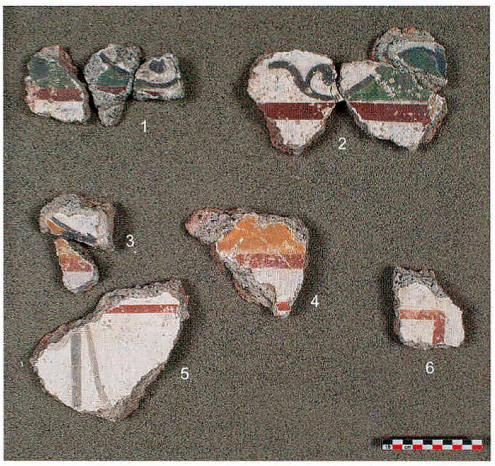

Fig. / *Abb.* 24
Décor 1: essai de restitution des zones basse et médiane sur une des longues parois du local 2 (1:50)
Dekor 1: Rekonstruktionsversuch der unteren und mittleren Zonen auf einer der langen Wände von Raum 2 (1:50)

Fig. / *Abb.* 25
Décor 1: encadrement marron suivi d'une bande verte ornant l'angle entre deux parois
Dekor 1: brauner Rahmen, gefolgt von einem grünen, die Ecke zwischen zwei Wänden markierenden Streifen

Fig. / *Abb.* 26
Décor 1: sommet des encadrements marron et marron cannelle avec coussinets à volutes verts (1-2) et jaunes (3-6)
Dekor 1: Oberer Abschluss von braunen und zimtbraunen Rahmen mit grünen (1-2) und gelben (3-6) Volutenmotiven

qui vient remplir un vide. Il est dès lors possible que certains des enduits peints chanfreinés aient pris place à l'arrière de ces bourrelets. Dans ce cas, un biseau sur l'enduit aurait été créé pour améliorer l'accrochage au niveau du joint. Le fait que le placage appartienne au décor entraîne automatiquement une limite rectiligne avec l'enduit peint. Ainsi, on aurait créé un biseau artificiel à l'aide par exemple d'une latte de bois, comme proposé ci-dessus, afin de laisser un espace pour l'accrochage du joint. La partie basse des parois d'au moins une des salles aurait été ornée partiellement ou totalement par un placage de calcaire.

Les multiples angles rencontrés dans les ensembles peints des groupes 1 et 3 montrent qu'il serait intéressant de poursuivre la recherche pour tenter de répondre aux diverses questions posées.

Les décors identifiés et leur description

La première phase de recherche de collages a permis de remonter plusieurs plaques comportant chacune un motif distinct. Il s'agissait alors de savoir si nous avions affaire à la décoration d'une seule pièce. Bien que les données techniques poussent à un rapprochement des deux ensembles décoratifs, ceux-ci semblent s'exclure l'un l'autre. Le premier est un décor à fond blanc orné d'une succession de panneaux avec encadrement surmonté de coussinets à volutes et d'interpanneaux parés d'une hampe végétale. Le second est un décor également à fond blanc, avec pilastres cannelés de chaque côté d'un encadrement agrémenté de guirlandes. Ces deux systèmes ornementaux ne peuvent avoir pris place sur une même paroi et aucune pièce de la zone thermale ne comporte de véritable alcôve dans laquelle s'insérerait l'un des décors. Les deux ensembles ont donc peut-être recouvert les murs de deux salles différentes.

Deux autres peintures sortent du lot. Il s'agit de deux décors à fond blanc: sur l'un se déroule un vélum et sur l'autre une sorte de bordure ajourée agrandie surmontée de ce qui pourrait être une corniche. A ce jour, il n'a pas été possible de les relier l'un à l'autre, ni avec les deux ensembles peints présentés ci-dessus.

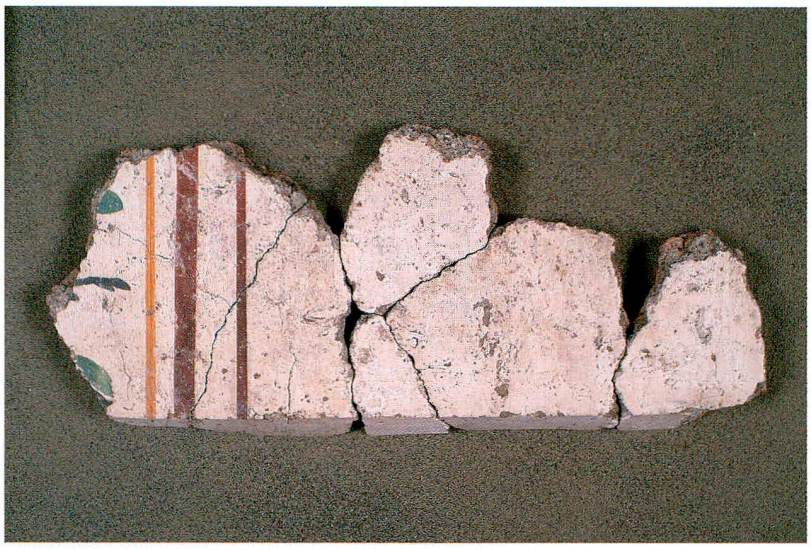

Fig. / *Abb.* 27
Décor 1: jonction entre panneau et interpanneau interrompue par une porte
Dekor 1: Verbindung zwischen Bild - und Zwischenfeld, unterbrochen vom oberen Rahmen einer Tür

Fig. / *Abb.* 28
Décor 1: motifs végétaux noirs et verts agrémentant les hampes végétales des interpanneaux
Dekor 1: schwarze und grüne vegetabile Motive von Stabranken aus Zwischenfeldern

D'autres motifs sur fond blanc font partie de ce premier groupe. Ils ne seront qu'évoqués ici car ils ne permettent pas une meilleure compréhension des décors sélectionnés.

Décor 1 avec hampes végétales et encadrements ornés de coussinets à volutes

Les fragments d'enduits peints (fig. 24), bien que peu nombreux, permettent de restituer une partie de la décoration d'une zone médiane. Sur fond blanc, une alternance de panneaux et d'interpanneaux scandent la paroi[42].

Les panneaux sont matérialisés par des encadrements formés d'un filet et d'une bande marron ou marron cannelle (fig. 25 et 26, 4). Les angles supérieurs étaient ornés par deux coussinets à volutes verts liserés de noir, dont l'apparence se rapproche de celle d'un dauphin (fig. 26, 1 et 2). Un autre fragment du groupe 1 semble comporter un même coussinet qui aurait pris place au centre, mais de couleur jaune liseré de noir et triangulaire (voir fig. 26, 4). Il se peut qu'une alternance de couleurs ait existé. Ce même fragment pourrait fournir un début de réponse. En effet, le coussinet à volute jaune se situe au-dessus d'un encadrement de couleur marron cannelle, alors que la variante verte orne un encadrement marron. Une alternance entre ces deux systèmes est tout à fait envisageable. Certains panneaux étaient agrémentés d'un ruban gris attaché au filet de l'encadrement marron cannelle. S'agissait-il d'un motif uniquement composé d'un ruban festonné ou servait-il à attacher un ornement? Ce thème était-il repris dans tous les panneaux? Aucun indice ne permet à ce jour de répondre à ces questions.

La décoration peinte de la galerie E de l'édifice des Villards d'Héria (F)[43], offre un rapprochement stylistique intéressant: sur le sommet d'un petit encadrement vert figurent deux coussinets à volutes latéraux et un triangle central d'une facture assez proche des nôtres; le décor est daté de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle. Dans le deuxième tiers du IIe siècle, une plaque d'enduit peint du corridor E3-E11, paroi sud, de la *domus* de la *villa* Negroni à Rome (I)[44] comporte elle aussi un décor qui s'apparente aux coussinets à volutes du décor 1 de la *villa* d'Estavayer-le-Gibloux. A Chartres (F)[45], sur une peinture d'époque sévérienne de la place des Epars, pièce 7, on trouve sur un entablement orné des motifs très proches de nos coussinets à volutes. Pour terminer, un tableau sur fond blanc de la cave 8 de la Maison II de l'*insula* 10 Est d'Avenches VD[46] est surmonté par un motif de coussinets dans la lignée de ceux qui se trouvent sur le sommet des encadrements du décor 1 des thermes.

Les interpanneaux étaient parés de hampes végétales à tige noire agrémentée de motifs noirs à feuilles vertes, le tout limité de part et d'autre par un filet jaune (fig. 27 et 28).

Plusieurs exemples de hampes végétales stylistiquement proches ont été retrouvés dans la région, en particulier à Vallon FR[47], dans la petite pièce chauffée du local 16 et sur les arches du

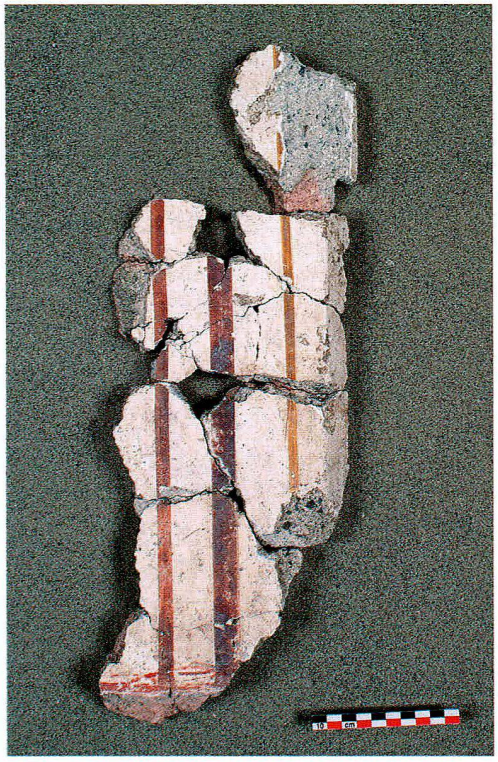

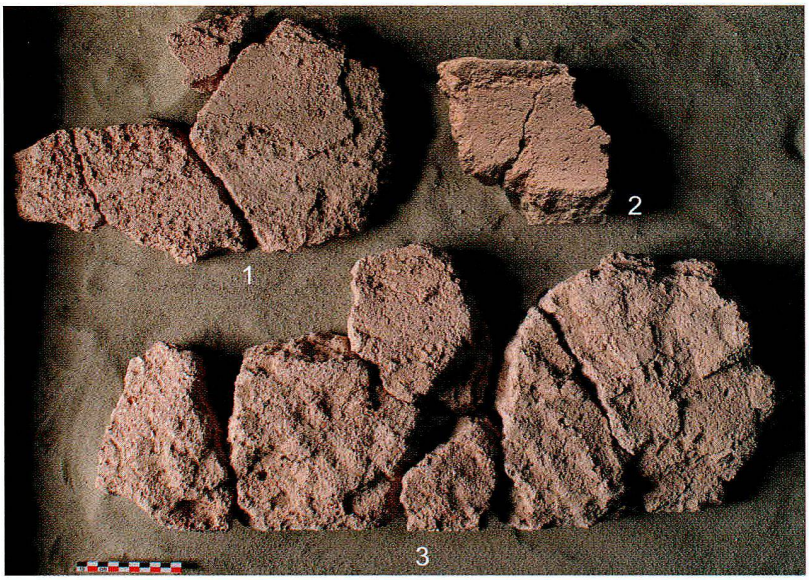

Fig. / *Abb.* 29
Décor 1: jonction d'un panneau à encadrement marron et d'un interpanneau, interrompue à droite par une porte et jonction avec le bas de paroi à fond rouge
Dekor 1: Anschluss zwischen einem Bildfeld mit braunem Rahmen und einem Zwischenfeld sowie Anschluss zum rotgrundigen unteren Teil der Wand. Rechts die Kante von einem Türrahmen

Fig. / *Abb.* 30
Décor 1: 1 empreinte de *tubulus*; 2 empreinte d'un petit côté de *tubulus* avant le chambranle de la porte; 3 empreintes en chevron à l'arrière de l'ensemble situé au-dessus de la porte
Dekor 1: 1 Abdrücke von tubuli; *2 Abdruck von der Schmalseite eines* tubulus *auf der Rückseite eines Elements aus dem Bereich vor dem Türstock; 3 zackenförmige Abdrücke auf der Rückseite des Ensembles aus dem Bereich über einer Tür*

portique de la façade ouest du bâtiment central; ils sont datés de la période sévérienne.

Deux plaques reconstituées de l'ensemble peint avec hampes végétales et encadrements ornés de coussinets à volutes comportent des angles en forme de biseau impliquant la présence d'une ouverture (fig. 29 et voir fig. 27). La recherche de collages a permis de conclure à la proximité d'une porte qui entraîne l'interruption arbitraire d'un interpanneau. Un fragment montre le retour de l'angle avec l'arrêt de l'enduit contre le chambranle de la porte (fig. 23, 6). L'espace blanc depuis l'angle jusqu'à l'emplacement de la porte correspond à la largeur d'environ 10 cm d'un petit côté de *tubulus*, dont l'empreinte a été relevée au revers de la peinture (fig. 30, 2). L'un des trois ensembles offre un détail assez particulier par la présence simultanée de deux sortes d'angles: le premier de type ouverture en biseau situé à angle droit par rapport à un second angle biseauté, mais dont l'aspect est typique de la jonction avec une structure (voir fig. 29). Le schéma décoratif s'en trouve interrompu sans aucune véritable transition telle que corniche ou autre, impliquant la présence d'une décoration de zone basse. Seule une fine bande rouge horizontale borde l'angle. Elle recouvre des incisions de même orientation qui proviennent très certainement de l'application des mortiers.

En prenant l'information telle quelle, se pose la question de savoir pourquoi une décoration de zone médiane s'interrompt si abruptement. Le décor venait-il buter sur une structure telle qu'un bassin par exemple? Une recherche un peu plus poussée a permis de réunir cette interruption chanfreinée très linéaire au décor à fond rouge du groupe 3 (fig. 31). Ainsi s'explique l'interruption soudaine des panneaux et des interpanneaux de la zone médiane, de même que la présence des petites marques horizontales. A cet endroit, il n'y avait pas de véritable décoration de zone basse mais un champ rouge sur mortier au tuileau. Comme mentionné plus haut, il doit s'agir d'une pratique liée à l'emplacement des enduits peints dans une salle thermale. Ce système se poursuivait-il sur toute la paroi? Etait-il lié à une structure bien particulière en relation avec l'utilisation de la pièce? Il est aujourd'hui difficile de le dire. La peinture du cryptoportique de Meikirch BE[48], datée de la période sévérienne, fournit une explication par l'aménagement d'une banquette au fond de la galerie ayant entraîné un changement dans le traitement de la partie basse de la paroi; le décor a été adapté:

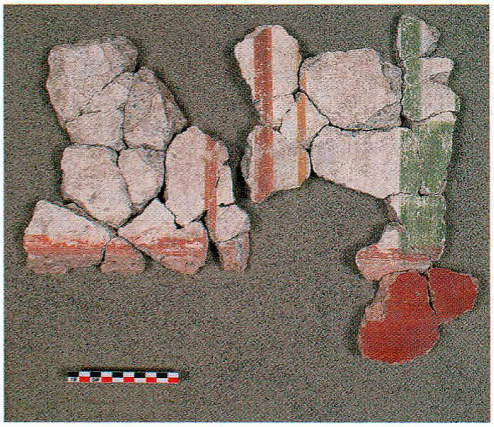

Fig. / *Abb.* 31
Décor 1: jonction entre un panneau à encadrement marron cannelle et un interpanneau orné à sa base d'un motif vert non identifié et jonction avec le bas de paroi à fond rouge
Dekor 1: Anschluss zwischen einem Bildfeld mit zimtbraunem Rahmen und einem Zwischenfeld, dessen unteres Ende ein nicht bestimmbares grünes Motiv ziert, sowie Anschluss zum rotgrundigen unteren Teil der Wand

Fig. / *Abb.* 32
Décor 1 (?): motifs épars composés de rubans ondulés et de filets gris bouletés dont deux sont interrompus par une ouverture (1-2)
Dekor 1 (?): verstreute Motive aus grauen Wellenbändern und Perlstäben, darunter zwei von einer Wandöffnung unterbrochen (1-2)

Fig. / *Abb.* 33
Décor 2: essai partiel de restitution (1:20)
Dekor 2: Versuch einer Teilrekonstruktion (1:20)

Fig. / *Abb.* 34 (p. / *S.* 191)
Décor 2, éléments de pilastres cannelés: 1 partie de chapiteau; 2-5 moulures; 6-7 fin de cannelures; 8 pilastre interrompu par une ouverture; 9 fin de pilastre et départ d'une zone rouge sur mortier de tuileau; 10-12 moulures
Dekor 2, Elemente von kannelierten Pilastern: 1 Teil von einem Kapitell; 2-5 Hohlkehlen; 6-7 Endstücke von Kanneluren; 8 Pilaster, von einer Wandöffnung unterbrochen; 9 Endstück von einem Pilaster und Beginn einer roten Zone auf Ziegelmörtel; 10-12 Hohlkehlen

un fond rouge a été appliqué depuis la fin de la zone médiane jusqu'au sommet de la banquette, recouvrant une ligne de tuiles posées de chant. Deux fragments comportant des motifs semblables à ceux du décor 1 ont été retrouvés au sein du local 2 (fig. 32, 4)[49]. Serait-ce l'indice que ce décor prenait place sur les murs du local 2? Ce phénomène est-il encore le reflet de la récupération des matériaux, qui contaminent alors souvent les locaux voisins?

Finalement, les empreintes arrière relevées sur les enduits de ce premier décor (voir fig. 30, 1 et 3) nous apprennent que les *tubuli* montaient certes le long de la porte, mais n'étaient pas présents au-dessus de celle-ci.

Décor 2 avec pilastres, encadrements et guirlandes

Le décor 2 (fig. 33), dont il ne subsiste que peu de fragments, permet de restituer une partie de la décoration d'une zone médiane. Sur fond blanc, des pilastres cannelés bordent des encadrements agrémentés de guirlandes. Les cannelures et les moulures des pilastres sont de couleur beige-vert et beige-vert clair afin de rendre très linéairement les volumes (fig. 34, 1-9 et voir fig. 20, 2). Ils étaient surmontés par un motif formé de trois touches noires verticales, entourées en dessus et en dessous par un large bandeau beige-vert et des moulures beige-vert et beige-vert clair (voir fig. 34, 1). De quelle manière devaient être orientés ces motifs? Le bandeau se situait-il au-dessus ou au-dessous des touches noires? S'agissait-il d'un motif appartenant au chapiteau ou à une zone différente? Il existe quelques rares exemples de ce type d'ornement sur pilastre. Une pièce chauffée de l'*insula* 28 d'Augst BL[50], datée fin IIe-début IIIe siècle après J.-C., présente un pilastre d'angle avec touches du même style. Elles sont situées au-dessus du chapiteau et sont plus petites que celles d'Estavayer-le-Gibloux. A noter que la moulure la plus large est située en dessous. Serait-ce un indice de positionnement pour notre bandeau beige-vert? Le décor peint d'une pièce de la *domus* de la *villa* Negroni (stanza B)[51] offre un exemple, daté après 134 après J.-C., avec des pilastres ornés en leur sommet de petites touches noires assez proches des nôtres. Elles jouent le rôle de chapiteau. Le traitement de l'ensemble est beaucoup plus fin que ce que nous avons. Une fresque de la Maison de Jupiter et de Ganymède à Ostie (I)[52], datée du règne de Com-mode, comporte cette fois deux colonnes cannelées surmontées, au-dessus d'un premier chapiteau, d'un pilastre avec des petites touches verticales. Un rapprochement pourrait se faire avec la décoration de la chambre blanche de l'insula 10 Est[53], aménagée entre la fin du IIe siècle et la première moitié du IIIe siècle après J.-C. Sur le bas des parois des pilastres cannelés

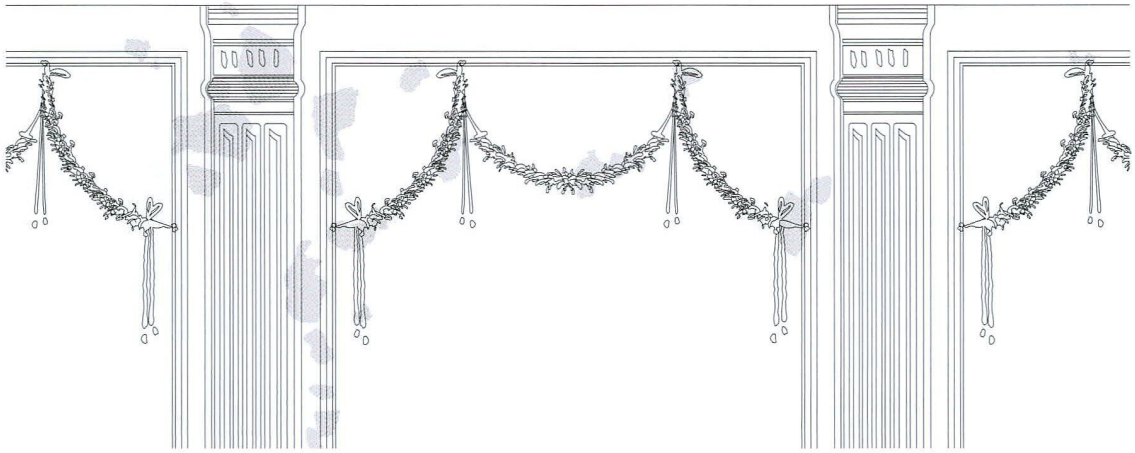

se succèdent. Ils ne comportent pas de petites touches noires, mais une large bande ombrée située directement en dessous du chapiteau. L'exemple de pilastre le plus proche dans sa facture est celui que l'on trouve sur les piliers du portique à arcade de l'établissement de Vallon[54]. Les pilastres d'angle ne comportent pas de touches noires, ni de cannelures, mais sont traités d'une manière assez similaire: bande rouge limitrophe et moulure située au-dessous d'un large bandeau foncé. La restitution proposée du sommet des pilastre du décor 2 s'en inspire.

Les pilastres entouraient des encadrements formés d'un filet et d'une bande qui pourraient avoir été de trois couleurs différentes: bande et filet vert-jaune (voir fig. 20, 1 et 3), filet et bande jaunes (voir fig. 34, 9) ou filet jaune et bande vert-jaune. Ce dernier exemple ne serait-il pas simplement le résultat d'une erreur ou l'indice d'un aménagement particulier? Ces encadrements étaient agrémentés dans les angles de deux guirlandes en demi-festons composées de feuilles marrons en dessous et jaunes en dessus, agrémentées de fruits verts (fig. 35) réunies par une guirlande en feston centrale à feuilles marrons en dessous et vertes en dessus[55] (voir fig. 22). Ces dernières devaient être également ornées de fruits, mais aucun fragment n'en a conservé la trace. Un fragment présente une guirlande marron-vert courant le long d'un filet jaune (voir fig. 22, 2). Serait-ce l'indice d'un traitement particulier dû à la présence d'une structure telle que porte ou fenêtre qui aurait impliqué un aménagement différant?

La facture des guirlandes s'apparente à celles que l'on rencontre à l'époque sévérienne dans un décor retrouvé dans le bâtiment sud de l'établissement de Vallon[56] et dans le système à réseau du cryptoportique de la *villa* de Bösingen FR[57], ainsi que dans la pièce L 14 de la Maison II de l'*insula* 10 Est d'Avenches[58]. Les petites feuilles extérieures, qui donnent une certaine légèreté aux guirlandes, se retrouvent sur les deux exemples. S'il n'y a pas même source d'inspiration, c'est d'un même atelier dont il faut parler.

Un fragment, sur lequel se développe une partie du pilastre cannelé (voir fig. 34, 8), comporte un angle en forme de biseau impliquant la présence d'une ouverture. Il devait se situer au sommet d'une porte ou d'une fenêtre ou alors à la base de celle-ci, ce qui a entraîné l'interruption arbitraire du motif architectural.

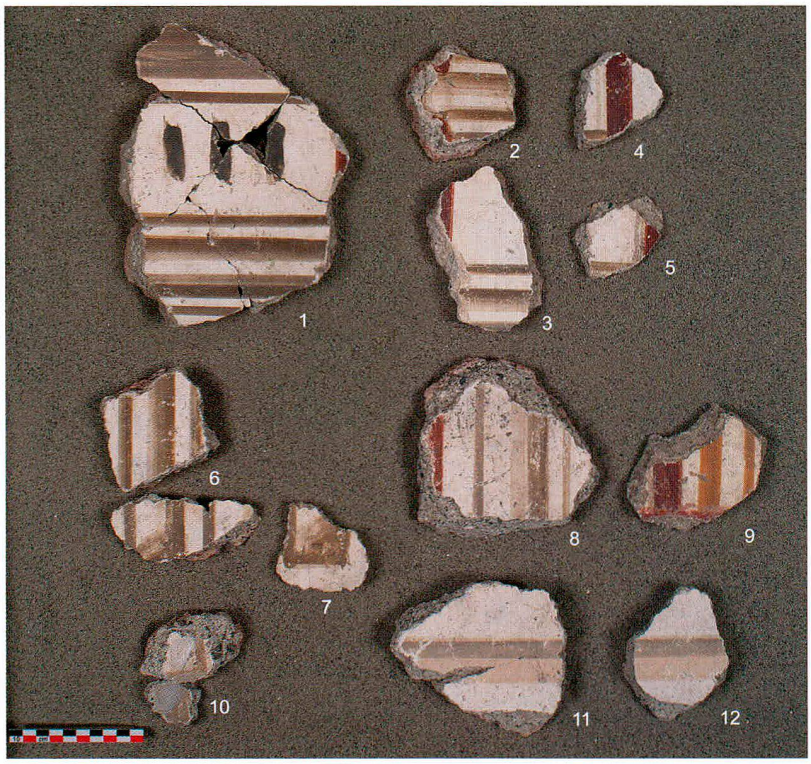

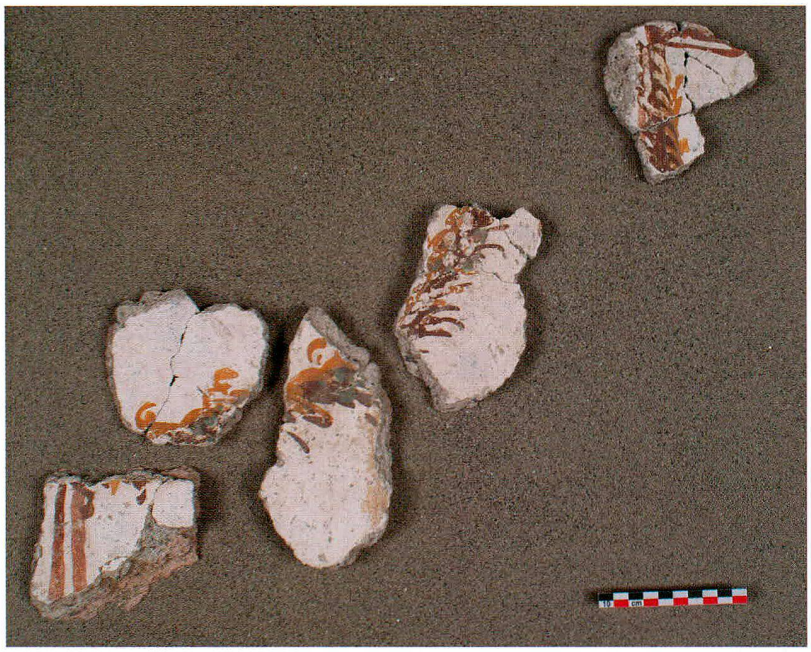

Fig. / *Abb.* 35
Décor 2: guirlande marron et jaune avec rubans d'attache
Dekor 2: braune und gelbe Girlande mit Bändern

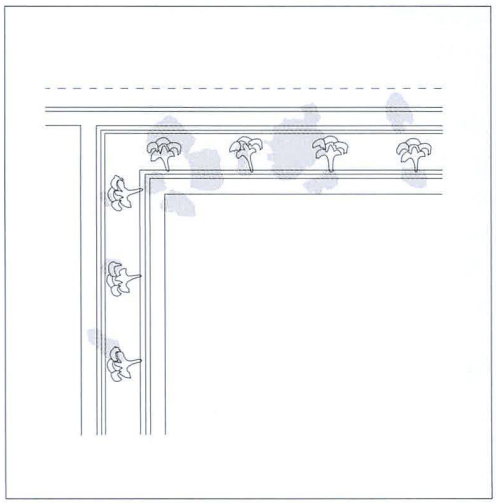

Fig. / *Abb.* 36
Décor 3: essai de restitution de la bordure ajourée agrandie (1:20)
Dekor 3: Rekonstruktionsversuch des Bordüreninnenrahmens (1:20)

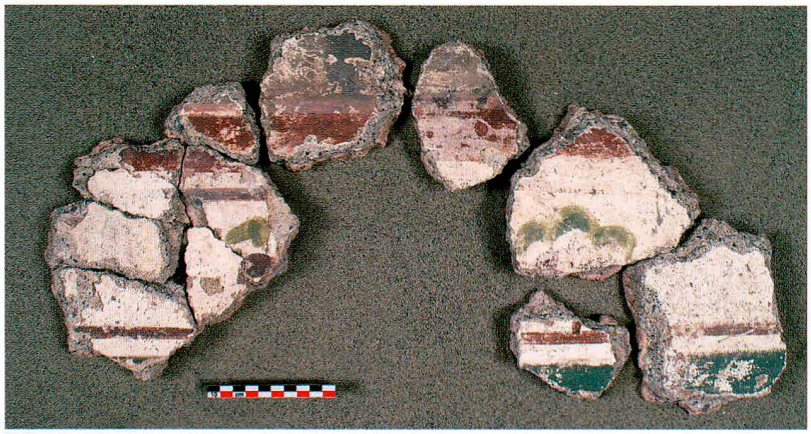

Un autre fragment comportant le pilastre cannelé suivi d'un encadrement jaune présente un angle très dégradé au niveau des couches de mortier et qui devait se terminer en biseau à l'exemple du décor 1 (voir fig. 34, 9). Une même bande rouge marquée par des stries au bord de l'angle invite à le dire. Il est donc très probable que le décor 2 reposait sur une partie basse au mortier de tuileau et fond rouge ou sur un placage de calcaire. L'arrêt du pilastre au milieu des cannelures, sans que n'y figure une base, fait plutôt penser à une structure particulière comme un bassin. Cependant, il serait envisageable que l'on ait voulu donner un effet de perspective, avec une colonnade apparaissant à l'arrière d'un muret rouge. La décoration du bas des parois de la chambre blanche de l'insula 10 Est d'Avenches[59] pourrait inciter à proposer quelque chose de semblable à notre décor 2. En effet il n'est pas impossible que le décor visible sur le fragment d'angle avec biseau (voir fig. 34, 9) soit simplement la bordure du pilastre au niveau de la base.

Quelques fragments montrent des motifs linéaires qui pourraient avoir appartenu soit au chapiteau, soit à la base du pilastre (fig. 34, 10-12). Que se passait-il au-dessus de cette succession de pilastres? Une corniche serait envisageable comme cela semble être le cas dans la décoration intérieure du portique de l'établissement de Vallon[60]. Aucun indice ne permet de l'affirmer. Un tout petit fragment pourrait amener un élément de réponse: au dessus d'une moulure, séparé par du blanc, on trouve un motif linéaire vert.

Décor 3 à bordure ajourée agrandie

Quelques fragments comportent, sur fond blanc, un motif ornemental qui fait fortement penser à une bordure ajourée agrandie (fig. 36 et 37). Entre deux filets marron, une succession de petites touffes de feuilles formées par trois touches centrales marron est surmontée par trois feuilles vertes en demi-cercle, le tout attaché à une petite tige marron, elle-même reliée à un des filets marron. Au vu du sens de lissage, cette bordure ajourée semble courir aussi bien horizontalement que verticalement. Il pourrait s'agir d'un encadrement assez monumental au vu de ce que l'on rencontrait dans les époques antérieures. La partie comportant un lissage parallèle aux filets marron est limitée en dessous par une bande verte et en dessus par un large bandeau formé d'une bande marron rouge, d'un filet rosé et d'une zone gris-vert avec touches noires peu compréhensibles, qui pourraient représenter des éléments ornementaux comme on en trouve dans les corniches. Dans la partie avec lissage perpendiculaire, seule la bande marron rouge est attestée. Faisait-elle partie du même motif en forme de bandeau ou était-elle la seule à tourner? Le fait, attesté, que le motif courait horizontalement et verticalement indiquerait qu'il s'agit de la décoration du sommet des panneaux d'une zone médiane surmontée par une

Fig. / *Abb.* 37
Décor 3: éléments de la bordure ajourée
Dekor 3: Elemente vom Bordüreninnenrahmen

Fig. / *Abb.* 38
Décor 4: essai de restitution du motif de vélum jaune situé en bord de paroi ou de plafond
Dekor 4: Rekonstruktionsvorschlag zum gelben Vorhang-Motiv vom Rand einer Wand oder einer Decke

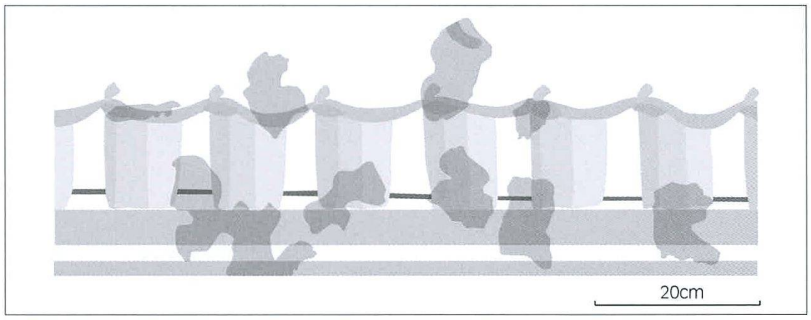

corniche; celle-ci aurait-elle pris place dans une pièce encore différente de celle des décors 1 et 2? Un système décoratif architecturé plus complexe serait aussi envisageable avec la poursuite du bandeau verticalement.

L'organisation des différents motifs du décor 3 fait donc penser à une sorte de bordure ajourée agrandie, qui serait une adaptation sévérienne de celle que l'on rencontre dans les périodes antérieures. Le bas de paroi du cryptoportique de la *villa* de Bösingen, conservé *in situ*, présente un exemple de ce phénomène. Le motif y est encore bien plus surdimensionné tout en étant employé différemment puisqu'il orne les compartiments larges et étroits de la zone inférieure du décor. Aucun rapprochement plus probant de la bordure d'Estavayer-le-Gibloux ne nous est connu. Le motif végétal du trifol apparaît néanmoins comme une évolution d'exemples connus de bordures ajourées du IVe style pompéien. On le trouve sur un décor du couloir 8 de la *villa* de Varano à Stabies (I)[61], mais il se rencontre également sur le système à réseau de la voûte et du sommet des longs côtés du local L 2 de l'établissement de Vallon[62].

Décor 4 au vélum

Un petit nombre de fragments conduisent à reconstituer le drapé d'un vélum sur fond blanc (fig. 38). Deux exemples nous sont parvenus. Le premier, attaché sur un filet noir, est rendu par une succession de bandes en dégradé, de jaune à crème, bordé en son sommet par un liseré rouge agrémenté de pompons jaunes. Au-dessous de ce tissu plissé, une bande bleue est suivie d'une bande rouge (fig. 39). Un fragment atteste la présence d'un motif décoratif avec feuille verte en relation avec le vélum jaune. Le second exemple est lui aussi composé d'une succession de bandes en dégradé, mais de vert à vert clair bordé par un liseré jaune (fig. 40). On ne connaît pas la couleur du pompon. Le vélum n'est pas attaché à un filet noir. Il semble se positionner directement sur une bande vert pâle. Dans l'état actuel de l'étude, les fragments ne permettent pas de restituer la hauteur des tissus drapés, ni de savoir s'ils formaient une sorte d'encadrement, ni même d'imaginer si les deux couleurs alternaient, comme cela est le cas dans une peinture de la voûte de la chambre 2 de la *villa* romaine de Bad Neuenahr-Ahrweiler (D)[63]. La décoration peinte

Fig. / *Abb.* 39 (p. / *S.* 192)
Décor 4: éléments de vélum jaune au-dessus d'une bande bleue et d'une bande rouge
Dekor 4: gelbe Vorhang-Elemente über einem blauen und roten Streifen

Fig. / *Abb.* 40
Décor 4: éléments de vélum vert au-dessus d'une bande verte et d'une bande rouge
Dekor 4: grüne Vorhang-Elemente über einem grünen und roten Streifen

Fig. / *Abb.* 41
Décor non identifié: double filet gris bouleté interrompu par une ouverture
Nicht zuweisbarer Dekor: grauer Doppelperlstab, unterbrochen von einer Wandöffnung

de la paroi nord-est de la *diaeta* 6 de la Maison au Grand Portail d'Herculanum (I)[64] offre une vision d'un tissu ondulé avec bordure à pompons qui se rapproche de ce qui est conservé sur les enduits du décor 4.

La question s'est posée alors de savoir où prenait place ce décor de vélum? Une partie des fragments du type jaune comporte un angle entre parois ou entre paroi et plafond, au niveau de la bande rouge. Ce genre de décor se rencontre assez souvent sur les plafonds comme le montrent les exemples de la chambre blanche de l'*insula* 10 Est à Avenches[65] et de la maison de Nida-Heddernheim (D)[66]. S'agirait-il de la décoration qui aurait pris place sur le plafond d'une des salles ornées par le décor 1 ou le décor 2? Comme c'est le cas dans la Maison du Grand

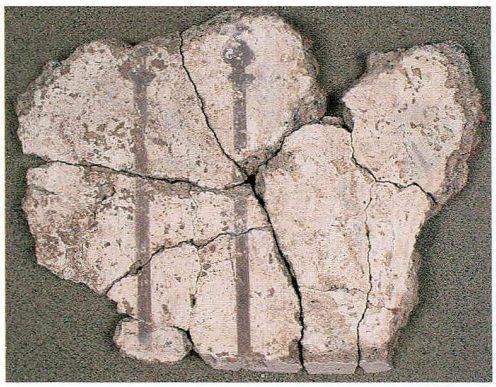

Portail à Herculanum, le vélum a cependant tout aussi bien sa place au sein même de la décoration des parois.

Quelques motifs intéressants non restitués

Un premier groupe à fond blanc est orné de motifs linaires noirs bouletés qui s'arrêtent abruptement au niveau d'une ouverture (fig. 41 et voir fig. 32). Il pourrait s'agir d'un des ornements qui prenaient place au sein des encadrements avec coussinets à volute du décor 1.

Un deuxième groupe comporte, sur un fond blanc, une succession de bandes et de filets rouges, jaunes, noirs et marron-rouge qui bordent un angle non biseauté. Un certain nombre de fragments avec bandes vert foncé, dont certains sont reliés soit à l'encadrement jaune-vert, soit à une bande beige-vert semblable aux cannelures ou aux moulures du décor 2 (fig. 42), n'ont pas pu être mis en connexion avec un des ensembles présentés ci-dessus. On y trouve également deux angles chanfreinés bordés de vert, dont l'un est suivi d'un motif linéaire jaune.

Un troisième groupe se compose d'un petit ensemble à fond blanc avec un décor linéaire jaune et rouge (voir fig. 42).

Un quatrième groupe comprend des motifs linéaires et courbes qui pourraient avoir appartenu à une base ou à un chapiteau (fig. 43). Il s'agit peut-être d'éléments architecturaux non compris liés aux pilastres.

Un cinquième groupe présente un décor avec motifs linéaires arrondis, une bande bleue entourée de filets rouges ou marron-rouge. Il pourrait s'agir de décoration de plafonds, sur lesquels les bandes bleues sont très souvent employées.

Enfin, un morceau d'enduit à fond blanc a gardé l'empreinte d'un des habitants ou d'un des invités de la villa d'Estavayer-le-Gibloux, sous la forme d'un graffito (fig. 44). Le motif représenté est une lyre végétalisante, comme on en connaît plusieurs exemples sur les peintures de l'établissement de Vallon[67].

Fig. / *Abb.* 42
Décors non identifiés: divers motifs avec bandes vertes et un motif linéaire composé d'une succession de bandes jaunes et d'une bande rouge
Nicht zuweisbarer Dekor: verschiedene Motive mit grünen Bändern und lineares Motiv aus einer Abfolge von gelben und einem roten Streifen

Fig. / *Abb.* 43
Motifs non identifiés s'apparentant à des éléments architecturaux
Nicht zuweisbare Motive von Architekturelementen

L'apport des décors à l'architecture de la partie thermale de la villa

L'analyse de certains aspects techniques des vestiges de fresques des bains de la *villa* d'Estavayer-le-Gibloux fournit des informations intéressantes sur l'architecture du bâtiment et son organisation intérieure. L'interprétation des angles permet de déceler l'existence de deux ouvertures: une porte dans le décor 1 et une porte ou une fenêtre dans le décor 2. Elle a également dévoilé qu'un aménagement particulier avait pris place dans la partie basse des décors 1 et 2 soit sur tout le pourtour soit localement. Les empreintes à l'arrière du décor 1 montrent un aspect technique intéressant quant à l'aménagement de la tubulure qui revêtait les murs de la pièce chauffée: les *tubuli*

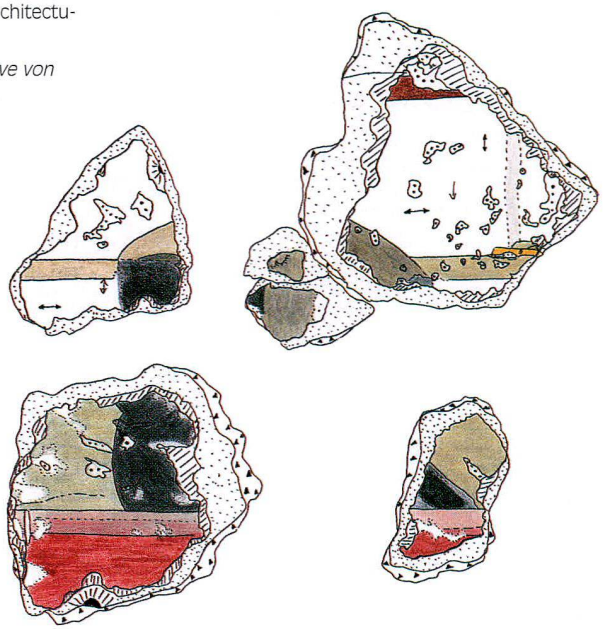

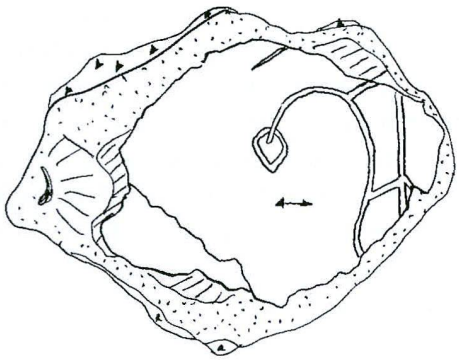

Fig. / *Abb.* 44
Graffito en forme de lyre, reprenant un motif bien connu dans les hampes végétales sévériennes
Lyraförmiges Graffito, das ein gängiges Motiv von severischen Stabranken aufnimmt

Fig. / *Abb.* 45
Décors du local 2 (en haut) et du local 5 (en bas)
Dekor aus den Räumen 2 (oben) und 5 (unten)

montaient le long de la porte, sans qu'il ait été jugé nécessaire d'en disposer au-dessus de la porte elle-même.
Une étude plus approfondie permettrait peut-être de tirer d'autres informations des nombreux angles non traités dans cet article, comme l'installation de banquettes ou le phénomène localisé ou non de l'aménagement de la partie basse des parois des locaux où prenaient place les décors 1 et 2.

La datation des ensembles peints

La découverte des enduits peints dans les couches de démolition des thermes de la *villa* d'Estavayer-le-Gibloux ainsi que le style de leur décor font pencher pour une datation sévérienne[68]. Ils pourraient avoir orné les murs de l'état III des thermes.
En conclusion, ce qui frappe à l'étude des enduits peints retrouvés dans le sondage de l'espace 6 de la *villa* d'Estavayer-le-Gibloux, c'est le petit nombre d'individus pouvant être attribués à l'un ou à l'autre des décors. Il s'agit bien évidemment de la résultante d'une fouille partielle de la zone, mais sans doute également de l'arrachage volontaire des murs. Les fragments d'enduits ont certainement été rejetés dans plusieurs endroits différents, voire utilisés pour drainer une zone non touchée par la fouille.

Le ou les décors repérés dans le *laconicum* (2)

Les enduits peints ont été retrouvés au sein même du local 2 (voir fig. 5, phase III), dans la couche de démolition. Ils sont peu nombreux (4 cagettes).

La majorité des enduits présente, sur fond blanc, un décor fin, qui se différencie aisément de ce que l'on rencontre dans l'espace 6. Les motifs conservés s'apparentent à ceux employés dans les systèmes à réseau.
Les caractéristiques techniques sont très proches de celles des décors 1 à 4 du sondage 6. Leur support se compose d'une couche d'accrochage au tuileau, d'un mortier gris et enfin d'un *intonaco* blanc. Certains fragments ont à l'arrière du mortier hydraulique des lambeaux d'*intonaco* et des tétons caractéristiques d'un accrochage sur un autre enduit. Cette particularité atteste la superposition de deux décors. Quelques tracés incisés, sous une guirlande et coupant un cercle en deux, témoignent de la préparation de la paroi. L'état de conservation de la pellicule picturale aux couleurs vives est assez bon, excepté quelques voiles grisâtres peut-être dus au chauffage de la pièce.

Un décor de plafond à système à réseau

Dans l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible de proposer une restitution (fig. 45, haut). Les éléments de la décoration les plus caractéristiques sont circulaires: l'un composé par un motif de cercle formé d'une bande

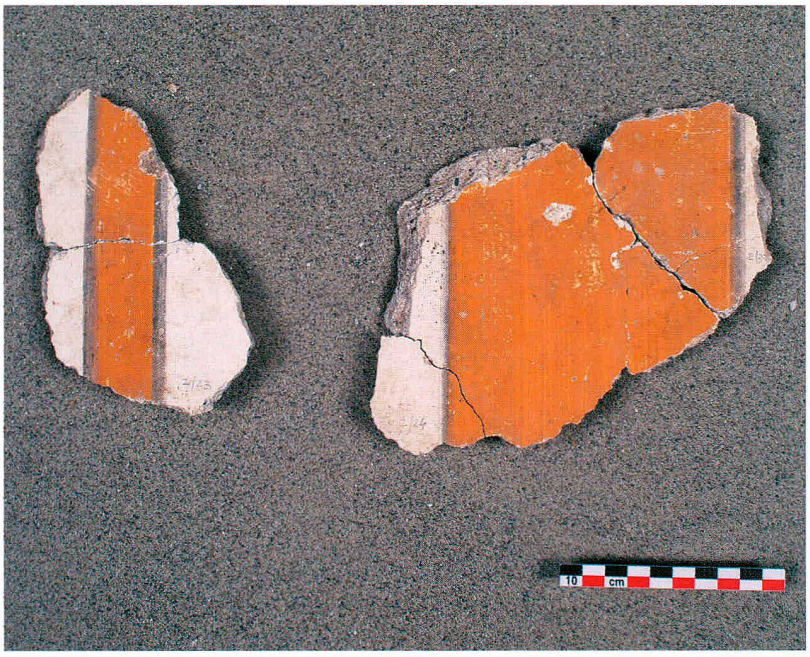

Fig. / *Abb.* 46
Fragments d'enduits peints retrouvés lors des fouilles de 2003
Fragmente von bemaltem Putz aus den Grabungen von 2003

verte bordée à l'extérieur par un filet rouge, l'autre constitué d'un rond rouge. Ce type de décor fait fortement penser à un système à réseau. Un petit fragment montre un tronçon de guirlande verte et noire dans un style très fin, qui pourrait lui aussi avoir pris place au sein d'un système à réseau, comme on en rencontre sur le plafond de la *villa* de Bösingen par exemple[69].
Cette peinture ornait-elle le plafond du local L 2 des thermes de la *villa*? La partie centrale des murs aurait été occupée par une alternance d'encadrements marron ou marron cannelle avec coussinets à volutes, agrémentés de motifs à ruban et de hampes végétales entourées de filets jaunes. Il n'est pour le moment pas possible de répondre par l'affirmative.

Le ou les décors repérés dans le portique (5)

Des enduits peints ont été retrouvés dans la couche de démolition du portique (5) (voir fig. 5, phase III). Ils sont peu nombreux (3 cagettes).
Les caractéristiques techniques de ces enduits sont très proches de celles des décors 1 à 4 découverts dans le sondage de la palestre ainsi que du décor reconnu dans le local 2. Ils se différencient cependant par l'absence de mortier au tuileau dans la couche initiale. Leur structure se compose uniquement de mortier gris et d'*intonaco* blanc, ce qui confirme une appartenance à une partie non thermale de la *villa*.

Un tracé incisé sous un filet incurvé rouge et deux marques au bord d'un rond rouge témoignent de la préparation de la paroi. L'état de conservation de la pellicule picturale est assez bon et les couleurs sont vives.
La majorité des enduits présente, sur fond blanc, soit un décor linéaire jaune soit quelques motifs d'un style assez proche de ce qui a été décrit ci-dessus pour le local 2.

Les motifs conservés

Il en va de même pour les enduits du local 5 (fig. 45, bas) que pour ceux du local 2: aucune restitution ne peut être présentée, car elle demanderait une étude plus poussée que ce qui a pu être entrepris pour le moment.
Les quelques éléments avec un décor linéaire jaune pourraient avoir orné les parois tandis que les motifs circulaires occupaient le plafond. Un fragment fait voir un motif végétal d'une facture très fine, qui s'apparente à un ornement de hampe végétale ou éventuellement de système à réseau.
Ces enduits peints agrémentaient-ils les murs du portique? L'utilisation du seul mortier gris irait dans ce sens. La fouille du site de Vallon a montré cependant que les espaces de circulation de ce type était utilisés comme dépotoir pour les matériaux qui n'intéressait pas les récupérateurs[70].

Les peintures murales retrouvées dans les sondages effectués en 2003

D'autres enduits peints ont été récoltés sur le site en 2003.
Un premier décor linéaire à fond blanc (fig. 46), proche de ce que l'on a retrouvé dans la cuisine du bâtiment nord de l'établissement de Vallon[71] présente un jeu de bandes et bandeaux jaunes bordés de filets noirs, qui devaient séparer l'espace verticalement et horizontalement; un bandeau plus étroit horizontal, lui aussi jaune, bordés de filets noirs limitait le sommet de la plinthe mouchetée de jaune, de noir et de rouge. Quelques fragments comportent une bande jaune bordée par une bande rouge, elle-même suivie d'un filet noir. Le support de ces enduits est constitué uniquement de mortier gris et d'un *intonaco* blanc.

Un deuxième décor n'offre quant à lui qu'une grosse plaque d'enduit à fond rouge sur deux couches de mortier gris, avec un *intonaco* rosé en surface.

Un apport pour la peinture murale sévérienne

Dans l'optique d'un développement sévérien des décors, ce sont principalement les décors retrouvés dans le sondage de l'espace 6 qui sont intéressants. Le fond blanc, la qualité et le langage pictural se perçoivent nettement comme sévériens: l'aspect très linéaire des schémas décoratifs et du rendu de certains motifs comme les pilastres, les ornements tels que les encadrements agrémentés de guirlandes, ainsi que la reprise de certains motifs antérieurs agrandis. Ces aspects confirment ce que l'on connaît déjà de la peinture sévérienne.
L'apport au discours sévérien est illustré par un nouvel exemple de décor attribué à cette période pour la région proche de la capitale Avenches. Il y a ainsi confirmation d'une zone d'influence régionale qui se remarque dans les traitements très proches de certains schèmes comme c'est le cas dans les architectures fictives, dans le traitement des guirlandes, des hampes végétales et des encadrements. La découverte en toujours plus grand nombre de fresques attribuables à la fin du IIe et au début du IIIe siècle après J.-C. permettra enfin de mieux appréhender la question des ateliers locaux.

Sylvie Garnerie-Peyrollaz

NOTES

1 Tac. *Agr.* XXI, 3; pour les abréviations des auteurs latins, voir F. Gaffiot, *Dictionnaire illustré latin français*, Paris 1934, 1703-1719.

2 Voir à ce propos P. Aebischer, *Les noms de lieux du canton de Fribourg*, Fribourg 1976, 117-118.

3 Bonstetten 1878, 7.

4 A. Dellion, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg* I, Fribourg 1884, 113.

5 F. Reichlen, *Archéologie fribourgeoise* II. *Période Helvéto-romaine*, Fribourg 1894, 47.

6 Peissard 1941, 48.

7 Des fouilles ont eu lieu à cet endroit en 2003 et sont appelées à se poursuivre. Elles ont permis de dégager notamment l'extrémité d'un bâtiment maçonné large de 12 m; cf. *AS* 2003, 39, *ASSPA* 87, 2004, 387 et *infra*, Chronique 220.

8 Bonny 1998.

9 Propriété de la famille Roulin que nous remercions pour sa collaboration.

10 Ces éléments ont été rejetés dans une décharge à Grenilles, où ils ont pu être observés.

11 Sur la fonction de la palestre, voir Thébert 2003, 456-457.

12 A titre de comparaison, l'ensemble thermal occidental de la *villa* d'Orbe, la plus importante dans le territoire de la Suisse actuelle, mesure 650 m².

13 Ce mur a été repéré lors des travaux d'abaissement d'une route privée.

14 Vitr., *De Architectura* V, 10, 1 et Pall. I, 39, 4.

15 Voir Lézine 1964 et Thébert 2003.

16 Plusieurs chapiteaux et fûts de colonne en molasse proviennent de ce secteur; les traces de crochet sur les fûts témoignent de l'utilisation d'un tour pour leur réalisation.

17 Pour un circuit thermal complet, voir R. Rebuffat, «Vocabulaire thermal», *in*: Collectif 1991, 3 *sq*. et Thébert 2003, 377 *sq*.

18 Bouet 2003b, 270-271.

19 Sur la fonction du *destrictarium*, voir R. Rebuffat, *in*: Collectif 1991, 4 et Thébert 2003, 105 *sq*. et 380 *sq*.

20 Sur l'apparition et la fonction du *frigidarium* dans les thermes, cf. Thébert 2003, 93A.

21 Voir à ce propos Thébert 2003, 379; contra: Bouet 2003b, 57*sq*.

22 Quelques pilettes du *laconicum* 2 présentaient également à leur base de tels éléments, conférant ainsi une meilleure assise aux supports placés sur les passages des baigneurs.

23 Sur la fonction de ces éléments à mamelons courts, cf. Bouet 1999, 31-32.

24 Sur l'invention du *frigidarium*, voir Thébert 2003, 93 *sq*; Bouet 1999, 9-10 et 21 *sq*.

25 Plin. XXXIX, 6; Suet., *Aug*. LXXXI; Cassius Dio LIII, 30, 3.

26 Bouet 2003a, 23 *sq*.

27 Bouet 2003a, 212 *sq*.

28 Voir l'exemple de Mandelieu-La Napoule, *in*: Bouet 2003a, 155, fig. 104: structure 22 dans *praefurnium* 16.

29 Voir à ce propos Thébert 2003, 77.

30 Pall. I, 39, 2.

31 En Narbonnaise, les piscines chauffées présentent une profondeur oscillant entre 1,20 et 1,65 m.

32 Voir à ce propos Thébert 2003, 82-83.

33 Haldimann 1988, 34-57.

34 Cf. Bouet 2003a, 106-107 et catalogue.

35 Ce réservoir découvert dans les thermes de Schleitheim/Iuliomagus présentait un diamètre proche, soit 1,20 m; cf. M. Bossert, «Eine Warmwasserbereitungsanlage in den römischen Thermen von Schleitheim-Iuliomagus», *Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst* 3, 1983, 81-85.

36 Sur la fonction de ces cuves, voir P. van Ossel/A. Defegnée, *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruses* (*Etudes et documents, Archéologie* 7), Liège 2002, 140-141.

37 Ces monnaies ont été déterminées par A.-F. Auberson que nous remercions.

38 La détermination de ce matériel a été effectuée par D. Bugnon que nous remercions.

39 Une carrière située à Villarlod exploite toujours cette molasse de bonne qualité.

40 Nous remercions les collègues qui ont collaboré au travail sur les enduits peints: M. Fuchs et P. Brunnhölzl du Service archéologique de l'Etat de Fribourg et S. Bujard de la société Pictoria.

41 Fuchs à paraître: l'établissement de Vallon est un bon exemple de ces pratiques, sans toutefois que des trous de pic ne soient attestés dans les enduits muraux.

42 La restitution proposée s'inspire des proportions connues dans le décor qui ornait le local 46 de l'établissement de Vallon. Il a été choisi de la présenter comme ayant pris place sur le mur nord-ouest du local 2.

43 L. Lerat (dir.), *Les Villards d'Héria (Jura): recherches archéologiques sur le site gallo-romain des Villards d'Héria* (Jura), *1958-1982* (*Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté* 677), Besançon 1998, pl. XXVII, 2 et 3.

44 Barbera/Paris 1996, 83, tav. IIIa.

45 Allag/Joly 1995, 180-182, fig. 18, 22 et 24.

46 Fuchs 2003, fig. 211-212.

47 Fuchs 1992, 91, fig. 8 et Fuchs 1996, 36.

48 M. Fuchs - S. Bujard – E. Broillet-Ramjoué, «Villa romana: Wandmalereien», *in*: P. J. Suter *et al.*, *Meikirch Villa romana. Gräber und Kirche*, Bern 2004, 146-147, fig. 156-157.

49 Le premier est un angle biseauté avec la fine bande rouge, situé à la jonction avec le bas de paroi rouge sur mortier au tuileau et une bande marron de l'encadrement avec coussinets à volutes. Le second comporte un ruban gris qui pourrait agrémenter les encadrements.

50 Fuchs 1987, pl. XII; M. Fuchs, *Peintures romaines dans les collections suisses (Bulletin de liaison du Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines* 9*)*, Paris 1989, 9.

51 Barbera/Paris 1996, tav. 1a et b.

52 J. R. Clarke, *The Houses of Roman Italy, 100 B.C. – A.D. 250: ritual, space and decoration*, Berkeley 1991, fig. 198.

53 M. Fuchs, «Chambre blanche à Avenches», *in*: Scagliarini Corlàita 1997, 213-214 et 377, fig 4.

54 Fuchs 1996, 33 et 35.

55 Aucun collage entre les deux sortes de guirlandes n'a été retrouvé. Il est possible de proposer une telle restitution grâce à la courbure des tracés préparatoires en association avec le sens de lissage. Les guirlandes brun-vert ont une courbure qui ne peut s'adapter à celle du demi feston formé par les guirlandes brun-jaune.

56 Ce décor a été appelé BAS DV; cf. Fuchs à paraître.

57 Fuchs 1996, 26.

58 Fuchs 2003, fig. 197-199.

59 Fuchs 2003, planche non numérotée.

60 Fuchs 1996, 33.

61 A. Barbet, «Les bordures ajourées dans le IVe style de Pompéi: essai de typologie», *Mélanges de l'Ecole française de Rome* 93, 1981, 948, fig. 4 n° 25.

62 Fuchs 1992, 89, fig. 7.

63 H. Fehr, *Roemervilla: Führer durch die Ausgrabungen am Silberberg Bad Neueunahr-Ahrweiler*, Koblenz 1993, 53, Abb. 21.

64 Herculanum V, 34-35: G. Cerulli Irelli – M. Aoyagi – St. de Caro – U. Pappalardo (dir.), *La Peinture de Pompéi. Témoignages de l'art romain dans la zone ensevelie par* (le) *Vésuve en 79 ap. J.-C.*, Paris 1993, vol. 1, pl. 140 et vol. 2, 227, n° 428.

65 Fuchs 2003, planche non numérotée.

66 M. Schleiermacher, «Die Jahreszeitenfresken von Nida-Heddernheim», *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte* 24, 1991, 214, Abb. 1.

67 Comme par exemple au sein de la hampe végétale du milieu de paroi du décor du local 16, cf. Fuchs 1992, 89, fig. 8.

68 Articles traitant de la peinture murale sévérienne: C. Allag, «Vendanges en Champagne», *in*: Scagliarini Corlàita 1997, 15-18; Allag/Joly 1995, 169-188; E. Belot, «Peintures murales de Famars (Nord): architectures fictives et mégalographies. Caractérisation d'un maniérisme pictural tardo-antonin et sévérien», *Amphora* 57, 1989; H. Eristov – C. Kohlmayer – D. Vermeersch, «Beaumont-sur-Oise (95): l'habitat du IIIe siècle et son décor peint au sud du cimetière, zone 18», *Revue Archéologique du Centre* 41, 2002, 187-224; Fuchs 1987, 67-78; Fuchs 2003; Fuchs à paraître.

69 Fuchs 1996, 26.

70 Fuchs à paraître.

71 Fuchs à paraître.

BIBLIOGRAPHIE

Adam 1984

J.-P. Adam, *La construction romaine: matériaux et techniques*, Paris 1984.

Allag/Joly 1995

C. Allag – D. Joly, «Les peintures murales de Chartres (Eure-et-Loir). Etude de quelques ensembles homogènes», *in*: *Actes des séminaires de l'Association Française de Peintures Murales Antiques 1990-1991-1993 (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres)*, *Revue Archéologique de Picardie* n° spécial 10, 1995, 169-187

***AS* 2003**

P.-A. Vauthey, «La villa d'Estavayer-le-Gibloux (FR): nouvelle approche par l'est», *AS* 26/4, 2003, 39

Barbera/Paris 1996

M. Barbera – R. Paris (a cura di), *Antiche stanze. Un quartiere di Roma imperiale nella zona di Termini*, Catalogue d'exposition, Roma 1996.

Bonny 1998

D. Bonny, «Chronique archéologique, Plaquette informative sur la commune d'Estavayer-le-Gibloux», *Stavia-Joie* janvier 1998.

Bonstetten 1878

G. de Bonstetten, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Genève/Lyon 1878.

Le Bot 2001a

A. Le Bot, «Les thermes gallo-romains en Armorique, 1ère partie: le programme architectural et technique», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* CXXX, 2001, 101-132.

Le Bot 2001b

A. Le Bot, «Les thermes gallo-romains en Armorique, 2e partie: les décors», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* CXXXI, 2001.

Le Bot 2003

A. Le Bot, *Les thermes gallo-romains en Armorique (Les dossiers du Centre régional d'archéologie d'Alet, Supplément n°* Z-2003), St-Malo 2003.

Bouet 1999

A. Bouet, *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule Narbonnaise (Scripta Antiqua* 1), Bordeaux/Paris 1999.

Bouet 2003a

A. Bouet, *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise (Ecole française de Rome* 320), Rome 2003.

Bouet 2003b

A. Bouet, *«Thermae gallicae»: les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises (Aquitania Suppl.* 3), Bordeaux 2003.

***CAF* 2001**

P.-A. Vauthey – F. Guex, «Découvertes fortuites, l'affaire de tous», *CAF* 3, 2001, 50.

Collectif 1991

Collectif, *Les thermes romains (Ecole française de Rome* 142), Actes de la Table Ronde organisée par l'Ecole française de Rome (11-12 novembre 1988), Rome 1991.

Degbomont 1984

J.-M. Degbomont, *Le chauffage par hypocause [sic] dans l'habitat privé: de la place St- Lambert à Liège à l'Aula Palatatina de Trèves (Etudes et recherches archéologiques de l'Université de Liège* 17), Liège 1984.

Fuchs 1987

M. Fuchs, «La peinture murale sous les Sévères», *in*: *Pictores per provincia (Aventicum V; CAR* 43), Actes du 3e Colloque international sur la peinture murale romaine, Avenches 1987, 67-77.

Fuchs 1992

M. Fuchs, «Ravalements à Vallon – Les peintures de la villa romaine», *AS* 15, 1992, 86-93.

Fuchs 1996

M. Fuchs (dir.), *Fresques romaines. Trouvailles fribourgeoises*, Catalogue d'exposition, Fribourg 1996.

Fuchs 2003

M. Fuchs, *La maison d'Amour et des Saisons. Construction et décor d'un quartier d'Avenches. L'*insula *10 Est et la peinture murale d'époque sévérienne*, Thèse non publiée, Faculté des Lettres, Lausanne 2003.

Fuchs à paraître

M. Fuchs (dir.), *Vallon/Sur Dompierre. Histoire et archéologie d'un établissement romain dans la Broye fribourgeoise*, Fribourg (à paraître).

Gros 1996
P. Gros, *L'architecture romaine*, 1. *Les monuments romains*, Paris 1996, 388-417.

Haldimann 1988
M.-A. Haldimann, «Marly», *AF, ChA* 1985, 1988, 34-57.

Lézine 1964
A. Lézine, «Thermes d'Afrique», *in*: *Architecture romaine d'Afrique, recherches et mises au point*, (*Publications de l'Université de Tunis, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1e série*, 9), Paris 1964.

Nielsen 1990
I. Nielsen, *Thermae et Balnea. The architecture and cultural history of Roman public baths*, Aarhus 1990.

Peissard 1941
N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941.

Scagliarini Corlàita 1997
D. Scagliarini Corlàita (a cura di), *I temi figurativi nella pittura parietale antica* (*IV sec. a.C. – IV sec. d.C.*), Atti del VI Convegno Internazionale sulla Pittura Parietale Antica, Bologna 1997.

Thébert 2003
Y. Thébert, *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen: études d'histoire et d'archéologie* (*Bibliothèques des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome* 315), Rome 2003.

Tomasevic 1983
T. Tomasevic et *al.*, «Heizung in römischer Architektur», *Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst* 3, 1983, 57-184.

Yegül 1992
F. Yegül, *Baths and bathing in classical antiquity*, New-York/Cambridge Mass./London 1992.

GLOSSAIRE

apodyterium
vestiaire

area
sol d'hypocauste

caldarium
salle des bains chauds

destrictarium
salle de nettoyage chauffée, capitale pour les sportifs

fornacator
ouvrier chargé de chauffer les bains

frigidarium
salle froide des bains avec bassin; apparition dans les thermes au Ier siècle avant J.-C.

hypocauste
chauffage par le sol; le terme apparaît au Ier siècle avant J.-C.; auparavant, on parlait de *suspensura* ou de *balnea pensilia*

labrum
vasque circulaire sur pied fixe ou mobile

laconicum
étuve sèche

natatio
piscine extérieure

palestre
aire découverte, attenante aux bains et destinée à la pratique sportive

pars urbana
partie résidentielle d'une *villa*

piscina
bassin froid du *frigidarium* permettant la natation; *piscina calida*: piscine chauffée

pilette
pilier constitué généralement de briques supportant le plafond de l'hypocauste

praefurnium
aire de desserte du foyer; considéré parfois comme le foyer lui-même

schola labri
abside destinée à abriter une vasque circulaire

solium
baignoire d'eau chaude du caldarium

sudatio
étuve sèche

tegulae
tuiles plates à rebords

tegulae mammatae
dalles en terre cuite dotées de protubérances sur une face; litt. «tuiles à mamelons»

tepidarium
salle de transition tempérée

terrazzo
sol de mortier

tubuli
briques creuses

vicus
agglomération secondaire

ZUSAMMENFASSUNG

Im Jahr 2000 wurden bei Bauarbeiten die Mauern einer römerzeitlichen Badeanlage angeschnitten, die zu einer bedeutenden *villa rustica* gehört. Während der nachfolgenden archäologischen Rettungsgrabung konnten Teile dieser wahrscheinlich am Ende des 2. Jahrhunderts n. Chr. erbauten Therme freigelegt werden. Ihre Baugeschichte lässt sich in vier Phasen unterteilen. Der von Beginn an bereits gut ausgebildete Thermalrundgang, der im Plan dem Prinzip des rückläufigen Umgangs folgt, wurde um ein grosses beheiztes Schwimmbad erweitert – und zwar auf Kosten des Raumes, der für den Unterhalt der Anlage vorgesehenen war. Am Ende der Nutzungszeit als Badeanlage zeichnet sich wiederum eine Reduzierung der Räumlichkeiten ab. Mit bis zu vier Hypokaustanlagen wurden die Räume beheizt. Bei den nicht in die Erde eingetieften Hypokaustheizungen gewährleisteten Verkleidungen aus Ziegelplatten eine bessere Wärmedämmung. Die Gesamtfläche der Therme, die zusammen mit der Palästra mehr als 700 m² umfasst, blieb im Laufe der Jahrhunderte bis zur Umfunktionierung der Räumlichkeiten am Ende der Nutzungszeit gleich. In den Abbruchschichten der Therme fanden sich zahlreiche Fragmente bemalten Wandverputzes, die vermutlich aus der ersten Nutzungsphase stammen. Dem Stil nach reihen sie sich in die bekannten Schemata der Wandmalereien severischer Zeit ein (z. B. lineare Muster auf weissem Grund mit imitierten Pilastern und Vorhängen sowie vegetabile Stabranken). Die Motive der Wandmalereien ähneln stark denjenigen aus dem römerzeitlichen Gebäudekomplex von Vallon-sur-Dompierre. Gerade letzteres Ensemble vermittelt eine gute Vorstellung von der luxuriösen Innenausstattung der Thermen von Estavayer-le-Gibloux.